

CHANGEMENT CLIMATIQUE, ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ALGÉRIE

Portrait et diagnostic d'un rendez-vous en suspens

Karim Tedjani
Octobre 2021



Une véritable approche de développement durable en Algérie devrait inévitablement passer par une compréhension profonde de la dimension environnementale, sociale, et culturelle de la société algérienne, pour lui proposer des objectifs compatibles avec les spécificités locales.



Concilier les défis de la modernité et le poids de la tradition serait la pierre angulaire dans l'édifice d'un développement durable algérien authentique et équilibré.



Cette approche du développement durable doit donc prendre en considération la richesse du patrimoine algérien, notamment en matière d'habitat, d'artisanat, des arts et métiers ancestraux et les inscrire dans les exigences de l'universalité.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ALGÉRIE

Portrait et diagnostic d'un rendez-vous en suspens



Le développement durable algérien doit s'appropriier les langues et les expressions locales de l'Algérie. En comprenant également la véritable profondeur, lui proposer encore plus des défis à la hauteur de ses forces mais aussi à la dimension de ses faiblesses. Il conviendra d'inviter non pas seulement ses gouvernants à remplir les cases d'indicateurs de réussite des objectifs globaux du développement durable, mais aussi à définir avec eux ceux de son développement personnel quotidien.



Dans une société qui paraît encore stagner à la croisée entre un traditionalisme et un modernisme, tous deux assez mal assimilés, un développement durable algérien digne de ce nom pourrait s'avérer être une bouffée d'oxygène pour la société algérienne du 21^{ème} siècle. C'est dans la quête d'un équilibre retrouvé entre sa part d'universalité naturelle et la nature vernaculaire de ses traditions que la société algérienne pourra enfin trouver son authentique voie vers son développement durable.



Le patrimoine algérien regorge de savoir-faire et de pratiques sociales qui ne devraient pas être ignorés par les penseurs et acteurs du développement durable algérien. Cela concerne autant l'habitat, l'artisanat, les arts et métiers ancestraux, que le patrimoine génétique d'espèces végétales et animales domestiques qui ont été développés dans chaque bio-région d'Algérie. De même, l'aménagement du territoire, la gestion de l'eau, l'efficacité énergétique, et tant d'autres domaines du développement algérien pourraient s'appuyer sur un tel patrimoine dont certains aspects datent de la Préhistoire et de l'Antiquité et pas seulement de quelques siècles ou générations.

Plus d'information sous ce lien :

<https://algeria.fes.de>

Table des matières

1	INTRODUCTION	2
2	VOUS AVEZ DIT DÉVELOPPEMENT DURABLE ?	4
3	RÉALITÉS ET FICIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ALGÉRIE	15
4	DU DÉVOIREMENT DURABLE VERS LA VOIE DE L'OASIS	31
5	CONCLUSION	40
	Références	42

1

INTRODUCTION

En Algérie, depuis les années 1990, l'expression « développement durable » n'a eu de cesse de s'inviter progressivement mais sûrement tant dans le champ discursif politique qu'au niveau de la sphère institutionnelle. Depuis son dernier amendement, le développement durable est même évoqué dans le Préambule de la Constitution algérienne comme un « cadre » pour « bâtir une économie productive et compétitive » (République algérienne démocratique et populaire 2016). Ainsi, le dernier projet en date de révision de ce texte fondamental a proposé d'y renforcer la place du développement durable ainsi que de l'environnement (Rebah 2020). C'est dire tout le crédit que semble porter l'Etat algérien à ce concept.

Sur la scène internationale, l'indéfectible régularité du volontarisme déployé par la diplomatie algérienne afin d'afficher son engagement dans la voie du développement durable, laisse à penser qu'il est également considéré en haut lieu de la gouvernance nationale comme un atout indispensable au prestige de l'Algérie.

De même, au niveau de la société civile, ainsi qu'au sein d'une certaine frange du secteur privé, le développement durable est un sujet qui fait aussi assez bonne école, que ce soit par exemple dans la sphère universitaire, dans le monde associatif, ou encore auprès de certains entrepreneurs/euses algériens. Pour ceux qui savent l'utiliser à bon escient, il peut même s'avérer être « un mot clé ». Il a en effet le pouvoir de vous ouvrir parfois bien des portes ; tant au niveau de l'appareil d'état algérien, qu'au niveau de la politique internationale et il permet bien entendu de s'introduire sur le marché mondial.

Quant au paysage médiatique algérien, dès qu'il s'agit de parler de développement durable, que ce soit en général ou bien sous le prisme de son déploiement en Algérie, force est de constater à quel point les avis sont rarement aussi critiques que systématiques. Il est la plupart du temps annoncé au grand public comme un standard de modernité incontournable. Cela est encore plus notoire pour un pays comme l'Algérie, en quête d'un modèle de développement capable de le libérer réellement de son plus mauvais habitus économique : la rente fossile.

Le développement durable est donc officiellement présenté en Algérie comme la formule magique qui devrait à bien des égards l'aider à en finir définitivement avec ses vieux démons

politiques. Il devrait lui permettre de se libérer d'un *mindset* qui a le néfaste pouvoir d'ankyloser la société algérienne dans un état de penser et de faire particulièrement meurtrier pour toute forme de créativité ou de compétitivité et de tuer dans l'œuf toute velléité d'innovation technologique ou sociale. À en croire tous ces médias, les politiques et nombre de membres de la société civile, cette libération devrait se faire en grande partie au nom d'une rencontre aussi inédite que vitale entre trois principes rendus indissociables par le développement durable : l'efficacité économique, l'équité sociale et la qualité environnementale.

Cependant, dès lors que l'on aura décidé d'aborder la question du développement durable en Algérie avec autant de rigueur que d'honnêteté intellectuelle, sera-t-il toujours possible de continuer à se fier sans la moindre réserve à un tableau aussi idyllique à première vue ? Ne faudrait-il pas forcément s'appliquer à approfondir la question afin d'en écorner l'éventuel vernis publicitaire ?

Il paraît évident que l'on ne saurait traiter du développement durable en Algérie, encore moins le questionner, sans le soumettre au prisme sans concessions d'un diagnostic beaucoup moins complaisant avec un récit qui le montre sous un jour un peu trop avantageux pour être authentique.

Le principal sujet de cette étude sera donc de répondre à cette nécessité, non pas seulement pour se contenter de critiquer ce qui est critiquable mais surtout, en second lieu, afin de poser les bases d'une réflexion moins orthodoxe sur le développement durable algérien. Il s'agira surtout de suggérer quelques prémices d'une autre voie possible, fondée sur une adaptation beaucoup plus locale d'un concept peut-être encore trop global pour pénétrer réellement les véritables profondeurs de l'Algérie. Or, sans cet effort de vulgarisation comment le développement durable pourra-t-il vraiment convaincre les Algériens du bien fondé de ses objectifs ?

Par quel biais, au nom de quelle méthodologie, un tel exposé va-t-il s'articuler ? Autant le préciser d'emblée, ce diagnostic n'est ni l'œuvre d'un universitaire ni celle d'un expert qui a accès aux grandes instances officielles du développement durable en Algérie. Le travail d'analyse et de réflexion qui sera proposé ici, à l'attention ainsi qu'à l'intelligence du lecteur/ de la lectrice, est avant tout le fruit d'une longue décennie d'expériences et d'investigations personnelles.

Ces connaissances ont été largement acquises et développées sur le terrain, après de nombreuses années d'observations, de collaboration, de rencontres, d'enquêtes, de consultations et d'entretiens avec un grand nombre d'actrices et acteurs du développement durable en Algérie. Elles se sont forgées au sein d'un panel très éclectique de catégories sociales et de sphères d'actions et d'influences. A cet effet, des milliers de kilomètres ont été parcourus à travers cet immense territoire qu'est l'Algérie, tantôt en voiture, entrain ou en car, à pied, en avion, à cheval, à dos d'âne et même à bord d'un poids lourd. Du Nord au Sud, d'Est en Ouest, du Tell en passant par la région des Hauts Plateaux, des portes du Sahara au fin fond du Grand Sud algérien. Quasiment toutes les régions d'Algérie ont été explorées, ce qui aura permis de rencontrer et de côtoyer par la même occasion les habitants et donc les cultures de la plupart des régions d'Algérie.

En complément de ce travail d'investigation sur le terrain, ce témoignage s'appuie également sur un long et assidu labeur de revue de presse et de rédaction d'articles éditoriaux étalé sur plus d'une décennie (Nouara Algérie 2010-2020), de consultation de nombreuses publications scientifiques ainsi que sur la lecture et l'analyse de la majeure partie des textes officiels relatifs au développement durable en Algérie.

Faute de pouvoir appuyer ses recherches ainsi que ses réflexions sur une documentation suffisamment exhaustive et objective, cette analyse, qui est aussi le témoignage d'un homme de terrain, pourra s'avérer assez utile pour nombre de personnes désirant avoir un son de cloche un peu différent des habituels discours et littératures relatifs à l'évolution du développement durable en Algérie.

Identifier les symptômes d'une défaillance systémique doit servir en première instance à reconnaître dans les principes de la maladie quelques clés utiles pour envisager un début de guérison. Voilà la finalité qui a inspiré le déroulement de cette réflexion qui s'articulera donc en trois étapes à la fois bien distinctes et cependant tout aussi complémentaires.

La première partie sera consacrée de manière tout d'abord générale à une brève analyse critique du concept « développement durable ». La deuxième section portera quant à elle sur une critique de son application en Algérie. Enfin, la troisième et dernière partie sera dédiée à proposer quelques pistes pour repenser le développement durable algérien comme une mise en valeur intelligente de la nature algérienne, au sens large du terme, ce qui veut dire à la fois au sens propre comme au figuré.

2

VOUS AVEZ DIT « DÉVELOPPEMENT DURABLE » ?

LE RETOUR D'UNE ÉCONOMIE POLITIQUE ?

Voici au moins trente ans, qu'à travers le monde, le développement durable poursuit le fil de son évolution. Elle est non seulement sémantique, politique mais aussi conceptuelle. Cette « nouvelle voie » de développement, pour reprendre une des formules du fameux rapport Brundtland (1987), a réussi à s'imposer progressivement sur la scène politique internationale comme un modèle universel de civilisation dont les derniers grands objectifs ont été officiellement reconnus et acceptés par la grande majorité de la communauté internationale.

Même si la terminologie « développement durable » n'a plus autant le vent en poupe qu'à ses premières heures, que certains de ses plus virulents détracteurs n'hésitent pas à l'accuser « d'oxymore » (Latouche 2003), ce concept n'en demeure pas moins encore une idée centrale autour de laquelle s'articule et s'organise tout un écosystème de paroles et d'actes aux contours géographiques et intellectuels assez vastes, mais dans le cadre d'une matrice culturelle néanmoins beaucoup plus restreinte, à savoir celle du développement.

Les expressions « économie verte », « économie bleue » ou bien même « économie circulaire », malgré la volonté de les substituer à l'appellation « développement durable » restent malgré tout fortement corollaires d'un même tronc commun. Il s'articule autour de la notion de durabilité pour les francophones et de « soutenabilité » (de l'anglais *sustainability*) pour les anglophones. Si ces choix de terminologie impliquent des conceptions quelque peu différentes, le point commun entre ces deux approches sémantiques est incontestablement l'idée d'assurer une pérennité à l'action humaine moderne tout en perpétuant la culture de la croissance.

Cet impératif de durabilité et de « soutenabilité » imposé ainsi au développement, n'a cessé d'élargir le champ des prérogatives de ce qui aurait pu rester à nos yeux comme un énième modèle de science économique. Il a pris au fil du temps bien des aspects d'un standard de société qui semble annoncer un nouveau paradigme de modernité et de progrès humain. En grande partie produit des laboratoires conceptuels onusiens, ce champ dépasse aujourd'hui

largement son cadre initial, pourtant déjà assez vaste, à savoir celui de l'économie dite « politique ». On peut tout aussi affirmer que le développement durable semble redonner au terme sa dimension la plus ancienne mais aussi, peut-être, la plus exhaustive. Il lève ainsi le voile de confusion qui a longtemps perduré dans nos esprits entre la science économique et l'économie politique.

La nature résolument multidimensionnelle et ouvertement éthique du développement durable lui donne un caractère qui n'est pas sans rappeler l'étymologie même du mot Économie. Terme développé sous l'appellation *oikonomia* dans « L'Éthique à Nicomaque » ainsi que dans « Le Politique », ouvrages tous rédigés par le Philosophe grec de l'antiquité Aristote. Il s'agit d'un concept politique que l'on retrouve pour une des toutes premières fois de l'histoire évoqué par Xénophon dans son œuvre « *oikonomikos* ».

En effet, en se fondant sur un triptyque de préoccupations qui rend indissociables l'économie du bienfondé de l'action, l'importance de l'harmonie sociale et de l'équilibre environnemental, le développement durable paraît ainsi se rapprocher de la conception aristotélicienne d'une *oikonomia* qui serait une extension de l'éthique domestique à la *Polis*, à la Cité et donc à l'État. L'esprit du « bon père de famille » et de la bonne « maîtresse de maison » sont ainsi transposés aux principes de la bonne gouvernance de la Cité, avec bien entendu la nécessité de certaines adaptations relatives aux différences d'échelle ainsi que de nature entre la sphère du domestique et la dimension bien plus étendue et complexe du champ politique.

Une gestion d'un foyer commun a des limites beaucoup moins exigües que celles de la maison familiale qui doit intégrer la notion de patrimoine dans toutes les phases et dimensions de son développement. C'est là un héritage matériel et immatériel que l'on se doit de transmettre au moins en l'état aux générations futures. Ajoutons à cela que, pour Aristote, cette *oikonomia*, qui signifie littéralement « administration de la maison » pour les uns et « administration du patrimoine » pour les autres, ne saurait être réduite ou confondue avec la Chrématistique. Cette dernière est une dimension de l'Économie qu'il considère comme nécessaire tant

qu'elle demeure « naturelle », qu'elle répond aux besoins fondamentaux de la Cité et donc dès lors qu'elle ne devient pas purement mercantile.

Pour lui, cet art de l'accumulation des richesses matérielles ne devrait pas être le fondement même de l'économie politique mais plutôt un de ses principaux outils pour réaliser de plus nobles objectifs de prospérité pour l'ensemble de la Cité. Ainsi, sous le prisme d'une telle vision, une véritable économie ne peut être que Politique, au sens noble du terme. Ce qui sous-entend ici que l'économie ne devrait avoir aucun autre grand dessein que le bien-être, le bonheur ainsi que la prospérité de la Cité dans son grand ensemble. Bien entendu, cette comparaison ne saurait dépasser avant tout le cadre de l'étymologie et des grands principes de *l'oikos* auxquels Aristote rendra hommage dans son *oikonomos* et qu'il aura néanmoins été un des premiers à étudier avec un esprit scientifique. Si elle relève forcément d'une quête de pérennité générale, cette notion n'a en fait intégré ni l'idée d'une équité universelle entre les êtres humains, ni celle d'une réelle « amitié » entre ces derniers et la Nature. Dans le monde d'Aristote la citoyenneté est réservée à une élite républicaine, l'esclavage est une nécessité et la nature doit servir en premier lieu les intérêts de la République.

De Saint Simon qui, à l'aube du 19^{ème} siècle, voyait dans l'industrie un « nouveau christianisme » dont la principale mission se doit d'être « (...) l'amélioration de l'existence de la classe la plus pauvre sous le rapport moral et sous le rapport physique » (Saint-Simon 1825) en passant par Jeremy Bentham et Stuart Mill, inventant un « utilitarisme » qui aspire à produire le « plus grand bonheur possible pour le plus grand nombre » (Mill 1863) jusqu'à l'indicateur de « bonheur national brut » institué par le Roi du Bhoutan, ce ne sont là que quelques exemples, cités parmi un immense corpus, qui montrent à quel point cette vision antique d'une économie responsable n'a jamais vraiment cessé d'inspirer la pensée politique moderne et contemporaine. Le concept de « finance islamique » n'est-il pas lui aussi familier, dans les principes qu'il défend, d'une telle exigence éthique à l'égard de l'Economie ? Cette éthique du « bonheur », terme qui définit littéralement un état de satisfaction durable, n'est donc l'apanage d'aucune culture en particulier. Il paraît tout aussi évident qu'il n'est pas intrinsèquement considéré de la même manière par toutes les traditions et mentalités nationales. À travers sa feuille de route pour 2030, exposée en 17 objectifs très bien définis, le développement durable semble cependant défendre l'idée qu'il existe un standard universel de bonheur national à la portée de toutes les sociétés qui feront l'effort de l'appliquer.

TOUS LES CHEMINS MÈNENT À « HOME »

Le développement durable, dans son énoncé à la fois le plus simple mais aussi le plus profond, aspire donc à réconcilier trois dimensions de l'activité humaine, à savoir l'économie, l'environnement et la société que la modernité industrielle n'a eu de cesse de dissocier. Et ce, à un tel point, que dans le subconscient collectif de nos civilisations modernes elles apparaissent le plus souvent comme inévitablement antagonistes. Pourtant, si l'on revenait tout simplement à l'étymologie et donc au sens littéral de ces trois piliers du développement durable, il serait tout à fait possible, pour ne pas dire censé, de leur reconnaître une indéniable parenté.

En effet, nous l'avons vu précédemment, « Économie » est un terme dérivé du latin *oeconomia*, lui-même inspiré par le grec *oikonomos* qui signifie littéralement l'administration de la maison ou d'un patrimoine, soit un *oikos* qui ne relève pas seulement du foyer commun mais tout autant de la famille étendue. C'est un terme qui revêt donc au moins trois dimensions.

La première de ces composantes est d'ordre technique. Elle concerne pour ainsi dire toutes les activités relatives au fonctionnement ainsi qu'à la bonne tenue d'un espace, la maison et l'organisation d'une communauté, à savoir la famille. La technique est en substance, rappelons-le, l'art et la manière d'atteindre un but le plus efficacement possible. La seconde, est celle de la maison, en tant qu'espace physique, lieu d'habitation et a donc clairement trait avec la notion d'environnement. La troisième dimension est bien évidemment sociale, puisque le sujet de l'économie, *l'oikos*, décrit un espace dans lequel, et autour des membres duquel se déroule tout un système d'interactions et de relations sociales. De même que, si la définition la plus simple du mot « société » pourrait se résumer par « vie en compagnie, en groupe », ce terme a pris avec l'avènement des sciences sociales une signification beaucoup plus affinée. Il désigne un ensemble de personnes qui partagent des normes, des comportements et une culture commune. Les membres de cette société interagissent en coopération pour former des groupes sociaux ou une communauté.

Comportements et une culture commune. Les membres de cette société interagissent en coopération pour former des groupes sociaux ou une communauté.

La société, à partir de 1887, avec la publication de « Communauté et Société » de Ferdinand Tönnies (Durkheim 2013) se distingue radicalement de la communauté par la place bien plus prédominante qu'elle accorde à l'individu

dans l'ordre social. Quant à elle, la société moderne à son tour, diffère principalement de la société dite « traditionnelle » dans le sens où elle est fondée sur une spécialisation beaucoup plus individuelle du travail. On désigne d'ailleurs souvent les différents types de sociétés par le modèle « économique » qui les caractérise. C'est ainsi que la société du chasseur-cueilleur va peu à peu se transformer, certes sur une échelle de temps géologique, en société industrielle, au fur et à mesure que la civilisation moderne va se complexifier et pousser à son paroxysme extrême la séparation des tâches sociales dans le travail industriel.

La société, à l'image de tous les domaines qui la concernent, a trait à l'organisation de la vie en groupe. Cette sociologie joue elle-même un rôle prédominant dans la nature ainsi que la qualité des productions économiques. Ainsi, le facteur social ne saurait être indépendant de l'impératif économique. De même, la société est un cadre à la fois physique et immatériel pour ce groupe. C'est donc également un environnement immatériel dont l'interaction avec son milieu physique a une influence réciproque sur l'intégrité de l'une et du bon fonctionnement de l'autre. La question de l'environnement est de ce fait inséparable de la question sociale.

Le mot environnement est, quant à lui, composé du mot « environ » et du suffixe « nement » ; ce qui en fait littéralement « l'action d'environner ». Environner tire lui-même sa source du verbe « entourer ». L'environnement est donc tout ce qui entoure quelque chose ou quelqu'un. On parle cependant de l'Environnement de l'Homme, tandis que l'on doit plutôt qualifier de « Milieu » celui du singe ou de toute autre forme de vie sur Terre que la nôtre. Deux définitions peuvent ainsi résumer une telle notion : « l'ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins, » ou encore comme « l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines » (Le Robert).

L'environnement est donc également un espace économique puisqu'il s'y déroule forcément des échanges d'informations, de matières et d'énergie. Chaque activité économique a d'ailleurs un environnement qui lui est propre.

On pourrait encore clarifier la chose en définissant tout simplement l'environnement par « tout ce qui nous entoure, que nous entourons, qui nous influence et que nous influençons ». L'Environnement désigne un milieu physique autant qu'une dynamique sociale. On retrouve bien ici, une fois de plus, dans cette notion, une dimension à la fois sociale et économique et non pas une nature seulement physique ou biologique.

Ainsi, au regard de toutes ces analyses étymologiques, ne convient-il pas de se demander pourquoi le développement durable doit autant insister sur le fait qu'il réconcilie des notions qui, une fois bien appréhendées, semblent naturellement indissociables ? De la même manière, en ajoutant « bio » au caractère authentique d'un fruit ou d'un légume, ne se détourne-t-on pas consciemment ou non la normalité ? Ainsi, si l'on avait préféré préciser par le terme « chimique » la nature de la plupart des fruits et légumes produits à travers le monde industrialisé, n'aurait-on pas ainsi mis plus en avant le caractère abiotique de l'agriculture moderne que le caractère exceptionnel des produits « bio » ? Parler d'un développement « durable » ou bien d'un fruit « bio » n'est-ce pas donner au fond à la normalité un caractère « anormal » ? Car l'*oikosnomos*, l'administration du bien commun, qu'il soit domestique, national, ou même global, ne devrait pas se développer autrement que dans le cadre du respect de l'environnement et de l'équité sociale. Sinon il y aurait un « dévorement » durable de ressources naturelles et humaines et non un vrai développement.

L'ÉCOSYSTÈME, UNE FORME NATURELLE D'ÉCONOMIE ?

Quand le naturaliste, peintre et philosophe Hans Haeckel invente au milieu du 19^{ème} siècle, le néologisme *oecologie* fusionnant ainsi deux termes issus du grec ancien, *oikos* et *logos*, en adepte Moniste convaincu et prosélyte qu'il était, il va justement conférer à la Biologie une ampleur jusque-là insoupçonnée par nombre de ses pairs (Deleage 1994). Si Haeckel n'est pas un des véritables pères fondateurs de la science « Écologie », en la nommant ainsi, il en résume la plus grande innovation et mérite ainsi qu'on lui attribue une certaine paternité dans la naissance de cette science à la fois dure et sociale.

Tandis que la biologie conventionnelle va s'intéresser surtout à l'espèce, l'Écologie, elle, va se pencher en premier lieu sur son habitat et encore plus sur les interactions que cette espèce va entretenir avec son milieu ainsi que toutes les autres espèces avec lesquelles elle partage ce qui devient, en 1937, avec le botaniste britannique Arthur George Tansley, un « écosystème ». On retrouve ainsi l'idée d'une organisation de l'habitat, la notion de relations sociales et bien entendu la question de l'environnement. L'écosystème est un espace de transfert et d'échange d'énergies, de matières et d'informations dont l'équilibre dépend en grande partie de la qualité ainsi que de la fluidité de ce qui a été ainsi perçu par beaucoup comme une « économie de la Nature ». Bien avant le néologisme de Haeckel, Alain Deneneault, dans son ouvrage « L'économie de la Nature » nous rappelle que Carl von Linné, Gilbert White ou Charles Darwin désignent ainsi l'organisation des relations entre les espèces, en corrélation avec le climat, le territoire et en fonction de leur évolution (Klein 2020).

Ce concept va non seulement resituer l'humanité au sein de la Nature, et non plus au-dessus d'elle, mais aussi rompre

définitivement avec l'idée longtemps reçue et véhiculée d'un monde aux dimensions ainsi qu'aux ressources infinies. Cette prise de conscience à la fois physique et métaphysique va jouer un rôle capital dans la perception postmoderne de l'économie. Le culte de la sacro-sainte « croissance continue » subit ainsi de plein fouet la montée en puissance du terme « limite » dans le champ discursif politique et médiatique. Il prend peu à peu un sens quasi paradigmatique et annonce la « fin du festin » capitaliste, expression dont la paternité revient au journaliste Hervé Kempf (Kempf 2009).

Qu'elle soit donc abordée sous la perspective du *logos* ou du *nomos*, la dimension de l'eco reste un radical commun très puissant entre l'Écologie et l'Économie. L'influence des théories de Darwin sur l'évolution des sciences économiques ne doit pas nous faire oublier à quel point, aussi, des penseurs de l'économie comme Adam Smith ou bien Thomas Malthus ont apparemment inspiré ce dernier. Pour qui aura pris le temps de se plonger dans les centaines de pages du rapport Brundtland, il est clair que l'ascendance intellectuelle de ces deux auteurs sur l'État d'esprit qui anime ce texte fondateur du développement durable est d'ailleurs, elle aussi, incontestable. Le caractère positif des lois du marché libre, la nécessité d'une régulation démographique sont des exemples de principes énoncés dans ce texte parmi les plus évidents à rappeler pour évoquer cette influence.

UNE IDÉE PLUS VASTE DE LA RESPONSABILITÉ

Avec le développement durable, la dimension politique du « foyer commun » n'est donc plus seulement à envisager à la seule mesure d'une Cité-État, ni encore d'un État-nation ou bien même à l'échelle d'une région ou d'un continent. Il est ici plutôt question d'un grand « Home » global qu'incarne l'ensemble de la Planète. Le Monde et la Planète ne font plus qu'une seule Grande Maison dans cette vision. Quant à la citoyenneté, elle n'est plus comme du temps d'Aristote, réservée à une seule caste d'élite mais bien destinée en principe à l'ensemble de l'Humanité, tout genre confondu. John Maynard Keynes est passé depuis par là. Sa conception d'un bien commun universel, administré dans le cadre macro-économique d'un dialogue pacifique entre les nations ainsi que d'une régulation responsable du marché par les États, est une approche économique qui laisse présager l'avènement futur du concept « développement durable » (Berr 2007).

À partir des années 1970, sans l'évoquer ouvertement, l'idée d'une « écocitoyenneté » va peu à peu germer dans le terreau des discours politiques relatifs aux questions de l'environnement. Avec l'avènement du développement durable, cette expression va progressivement apparaître, faire peu à peu école, puis devenir un leitmotiv très présent dans le champ lexical politique. La législation environnementale devient alors un outil indispensable du développement durable. Elle lui permet en effet de cadrer

avec plus de précision le champ des droits et des devoirs des citoyen.nes, des entreprises, de l'État et des nations, dès qu'il s'agit de traiter la question de l'Environnement. Cela semble présager le besoin d'établir un nouveau contrat social planétaire qui saura, en quelque sorte, concilier le discours de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Nations Unies 1948) avec celui de la Déclaration de Stockholm relative à l'environnement (Nations Unies 1972). Le régime climatique qui va se développer en parallèle de celui du développement durable donnera à cet impératif de « société civile mondiale » une ampleur encore plus légitime pour tous les adeptes d'une gouvernance plus mondiale. « La Terre est une ; le monde, lui ne l'est pas », est un slogan très célèbre du rapport de Brundtland (1978). Cette sentence semble illustrer parfaitement l'ampleur du défi lancé par le développement durable aux nations du Monde ainsi qu'à ses principaux antagonistes et promoteurs/trices.

L'Écologie, en tant que science dure, mais aussi parce qu'elle est devenue le fondement d'une idéologie politique aux nombreuses ramifications idéologiques, va largement contribuer à étendre cette conception de la responsabilité politique et économique au bien-être de l'ensemble de la Biosphère. Plus récemment, l'idée d'étendre le champ politique de la citoyenneté aux animaux est en train de susciter de nombreux débats publics et intellectuels (Kymlicka/Donaldson 2015). L'écosystème devient ainsi une forme plus étendue de société, qui ne se réduit plus à celle des êtres humains mais qui va aussi concerner tout ce qui a trait à la Nature ainsi qu'à l'Environnement. C'est cette idée d'une familiarité plus étendue entre notre espèce et le reste de la vie sur terre qui va la rendre éminemment plus politique et propulser ainsi la question environnementale au cœur même du champ de l'économie politique.

UNE FORCE DE LA NATURE INDUSTRIELLE

En proposant l'axiome « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre », le philosophe Hans Jonas sera, à la fin des années soixante-dix, un des grands précurseurs du retour du « Principe de la Responsabilité » dans le champ discursif et idéologique du développement humain industriel (Jonas 1978). Il va également proposer une « éthique du futur » (Jonas 1990) au progrès humain et donc poser certaines bases philosophiques du développement durable. Ces deux ouvrages auront d'ailleurs un succès dont le rayonnement ira bien au-delà de la sphère intellectuelle allemande et touchera un très large public international, preuve que les mentalités à l'égard du développement ont commencé à changer.

Depuis au moins l'invention de la bombe atomique et du réacteur nucléaire, la notion de Responsabilité a pris une dimension jusque-là inédite dans la psyché de l'Humanité. Il ne s'agit plus seulement de la soumettre à une critique morale, mais de juger les progrès de la Science à l'aune de la

survie de l'espèce humaine. Jamais l'Humanité n'a été jusqu'à soumise au défi quasi surhumain de posséder entre ses mains les clefs de sa propre perte et de celle, dans son sillon, de millions d'espèces vivantes. L'Apocalypse devient une menace réelle et non plus un récit religieux ou mythologique.

De nos jours, cette conception de la responsabilité environnementale est peut-être arrivée à un certain climax médiatique avec l'apparition du concept « Anthropocène » dans la plupart des débats publics relatifs au changement climatique, ainsi qu'à l'environnement de manière plus générale. Sans être encore reconnu par l'ensemble de la communauté scientifique comme un véritable âge géologique, il accorde à l'activité industrielle la puissance ainsi que les impacts d'une véritable puissance tellurique, capable de provoquer jusqu'à des changements climatiques à l'échelle planétaire.

Le péril qui serpente sous nos têtes, n'est plus seulement celui d'une guerre mondiale atomique mais aussi celui d'une guerre de tous les jours menée par les forces de l'industrie contre celles de la Vie sur Terre. Ces forces semblent être à présent animées par une « main invisible » dont la soif de ressources naturelles ressemble à un grand emballement éco-suicidaire. L'Humanité, puissance industrielle, n'est-elle pas à présent considérée comme le principal agent d'une sixième extinction massive de la biodiversité ? Un article publié l'année dernière par le *Courrier International* est à ce propos sans la moindre équivoque : « La sixième extinction de masse s'accélère : d'ici vingt ans, plus de 500 espèces animales auront disparu, soit autant qu'au 20ème siècle. » C'est le constat alarmiste que tirent les scientifiques dans une nouvelle étude de la revue *Proceeding of the National Academy of Science*. « Sans la destruction de la nature par l'homme, ce taux de perte aurait pris des milliers d'années », déplorent les chercheurs (The Guardian 2020).

QUAND LE ROUGE PASSE AU VERT...

Ce qui vient d'être énoncé est en grande partie ce qui rend le développement durable nécessairement solidaire du *logos* à la fois scientifique et politique de l'Écologie. Mais cette solidarité est-elle vraiment innocente de tout calcul politique ? Est-elle également neutre de toute forme de récupération ou de subversion ?

Depuis le Matérialisme de Marx, considéré au passage par certain.es comme un des précurseurs de l'écologisme (Bellamy 2018), aucune idéologie politique ne s'était autant appuyée sur la science et la rationalité pour produire une critique aussi radicale de la civilisation industrielle moderne. De même, l'Écologie politique peut s'appuyer sur un puissant capital émotionnel, polarisé autour de deux grands thèmes archétypaux : l'Amour de la Nature et la peur de l'Apocalypse.

Cette ambivalence entre un discours scientifique et une verve romantique permet à l'écologisme de toucher un très large spectre de sensibilités qui n'aura de cesse de s'étendre

au fur et à mesure que les impacts écologiques et sanitaires du système industriel seront identifiés avec une précision technique sans cesse croissante. La révolution numérique permettra non seulement d'affiner ce diagnostic en perfectionnant ses instruments de mesure, mais aussi de diffuser sur les réseaux sociaux les messages de l'Écologisme à un niveau de popularité jamais atteint depuis son apparition dans les débats politiques. Rappelons que c'est avec l'invention de l'ordinateur que la modélisation du Climat et celle de l'Economie mondiale ont pu révéler les limites mortifères de la Croissance.

Ainsi, en 1972, dans les coulisses civiles du premier Sommet de la Terre de Stockholm, nombre de militant.es et d'organisations non-gouvernementales se sont réunis autour de la volonté de considérer la Terre comme la Grande Maison d'une seule grande famille, l'Humanité. Annonçant ainsi les premières heures d'une écologie devenue définitivement politique, ils rajouteront au slogan officiel de cet événement international : « Une seule planète », qui est une formule qui marquera les esprits : « Un seul peuple ». Une société civile planétaire voit ainsi symboliquement le jour, telle l'internationale d'une écologie politique qui va progressivement gagner du terrain dans le paysage politique et médiatique de la plupart des nations développées et prendre ainsi, à bien des égards, la relève idéologique du socialisme marxiste dans la critique ainsi que l'analyse matérialiste du Capitalisme.

Nombre de « Rouges » sont devenus « Verts » depuis, nous apprend-t-on (Lipietz 1993). Cette mutation va ajouter aux revendications sociales des premiers celles qui sont désormais davantage relatives à l'environnement des seconds. Cette nouvelle tendance va prendre une ampleur qu'imposera à leurs principaux adversaires politiques, à savoir les Conservateurs néolibéraux, de traiter avec beaucoup plus de considération cette question, de s'appliquer même à lui opposer un contre-discours capable d'intégrer cette donnée environnementale dans leur pratique du libéralisme. Tout cela se fera cependant bien entendu, sans remettre totalement en question les fondements les plus profonds de leur doctrine politique. Ainsi, peu à peu, à l'ombre des idéologies des un.es et des autres, l'écologisme va se diviser en deux grandes écoles qui n'ont eu de cesse de se confondre depuis dans l'esprit du grand public et des médias, mais aussi de s'affronter sur le champ de bataille des idées et des concepts politiques.

D'un côté, se situent les écologistes de la première heure, qui aspirent à un changement radical de modèle de société moderne, fondé sur une approche révolutionnaire de la relation entre l'Homme et la Technique. De l'autre, on compte les environmentalistes qui eux, ont tendance à concentrer leurs préoccupations sur la préservation de la Nature ainsi que le respect de l'Environnement et croient le plus souvent que la technologie et la technocratie sont des outils parfaitement neutres qui, utilisés à bon escient, sont capables de résoudre tous les problèmes de l'Humanité,

notamment ceux qui sont liés à l'Environnement. Chacune de ces deux tendances comporte bien entendu son lot de radicalismes ; l'écologie profonde ou Ecosophie d'un côté et l'Éco Optimisme de l'autre. L'un prône la Nature comme une forme de vie beaucoup plus essentielle que l'Humanité tandis que l'autre voit dans l'Humanité un génie scientifique et technique capable de surmonter tous les défis de la Nature.

Le développement durable est un discours politique qui semble avoir penché largement pour la deuxième tendance. Ainsi, dans son discours le plus conventionnel, il n'est pastant question de remettre en question le développement industriel mais plutôt de le réguler et de polariser ses forces négatives vers une direction plus saine pour l'Homme et son environnement. C'est d'ailleurs cette approche qui le rend si peu crédible pour nombre d'écologistes, dont Serge Latouche est une des figures de proue les plus célèbres. Ces dernier.es voient dans cette proposition un leurre supplémentaire pour faire durer le développement industriel, bien plus que pour lui donner un caractère durablement écologique. La décroissance est sans aucun doute le courant idéologique le plus virulent contre le développement durable qu'il accuse d'être un « concept glouton » un fourre-tout sémantique et idéologique qui rend plus audibles toutes les formes de démagogies écologiques.

L'« écologisation de l'économie » est ainsi devenue « économisation de l'écologie ». Le développement durable ne s'inscrit pas vraiment dans un discours de Préservation si cher aux écologistes les plus radicaux/cales qui voient dans la Nature une valeur intrinsèque. Bien au contraire, il va conforter l'approche du courant de la Conservation qui préfère définir cette valeur en fonction de critères purement mercantiles. Le développement durable, pour nombre de ses détracteurs/trices, ne vise pas tant à protéger la Nature mais plutôt à en fixer le juste prix. La Nature devient ainsi un vaste champ de ressources naturelles à exploiter avec bonne conscience écologique, certes, mais avec autant de bienveillance vis-à-vis des lois de la libre entreprise.

UNE ÉCONOMIE GÉOPOLITIQUE

Si le développement durable ne doit pas être seulement perçu comme un concept économique à part entière, il faudrait également le concevoir à la mesure d'un véritable régime technocratique international. C'est un écosystème de diplomatie, d'idées, de pratiques, d'institutions, d'organismes, de processus et d'acteurs gouvernementaux mais aussi d'organisations non-gouvernementales. Il semble s'articuler autour de la volonté des Nations Unies d'insuffler dans toutes les localités du Monde une synergie globale qui devra se structurer autour d'un projet universel de société « durable ». Plus qu'un standard technique de gouvernance, le développement durable, à bien des égards, peut s'apparenter à une idéologie de la Civilisation.

C'est ainsi que « Penser global, agir local » devient une formule emblématique du développement durable. Elle sera

employée pour la première fois lors du même Sommet de Stockholm par l'homme politique français René Dubos, celui là-même qui inventa la formule *One Planet*. Il s'agit à vrai dire de la reprise d'une sentence prononcée dans les années trente du siècle précédent par Jacques Ellul, un des plus grands penseurs et critiques des dérives sociales et environnementales de la Technocratie (Cochard 2012). Paradoxalement, cette dernière occupe pourtant une place de premier ordre dans l'idéologie du développement durable...

Bien au-delà de ses formules les plus incentives et de ses énoncés les plus accessibles à l'entendement du grand public, comme tous les concepts politiques, le développement durable est aussi une histoire. Cette histoire-là, de par la nature même des choses, des idées ainsi que des événements qu'elle relate, couve dans son discours ainsi que sa chronologie des intentions ouvertement assumées et d'autres forcément plus laconiques.

De plus, à l'instar de tous les récits historiques, il est tout à fait possible de le percevoir sous divers angles de perspective, pour ne pas dire de tir. Par exemple, pour ce cas précis, selon que l'on se placera du côté des grands vainqueurs historiques du « développement » ou bien dans le camp originel des « Damnés de la Terre » cette histoire prendra une tournure assez différente. En effet, l'histoire du développement durable n'est pas un récit qui se suffit à lui-même, ni même une chronologie totalement neutre politiquement. Il est un épisode d'une odyssée politique beaucoup plus ancienne et complexe, celle du développement et de son satellite conceptuel le plus intime : le sous-développement.

Il ne serait donc pas inopportun de se remémorer comment, par exemple, la Déclaration de Cocoyoc fut un tournant marquant dans le long processus dialectique entre le « monde développé » et la sphère du « sous-développement » (Calameo 1974). Ainsi, ce texte imposera notamment de manière fulgurante et dissonante un contre-discours au récit idéaliste prôné par les hérauts officiels du développement.

Le terme de Développement fut énoncé pour la première fois à l'aube des années cinquante par le Président américain Truman, lors de son discours d'investiture de deuxième mandat, en insistant particulièrement sur sa mission civilisatrice. Dès leurs débuts sur la scène publique, « développement » et « sous-développement » paraissent indissociables puisqu'ils feront leur première apparition dans ce même discours. Il convient de rappeler que la finalité quasi messianique du développement a été annoncée par ses instigateurs comme une véritable croisade mondiale contre la misère, la famine, ainsi que les inégalités dans le Monde. Il se présente ainsi comme une guerre ouverte contre le sous-développement. Gilbert Rist, de son côté, va suggérer que la progression de la pauvreté à travers le monde ne saurait être autre chose qu'un indice très révélateur de la bonne santé du Capitalisme

libéral et va ainsi remettre sérieusement en doute les intentions réelles du développement (Enjalbert 2013).

Revenons à la Déclaration de Cocoyoc qui fut rédigée au Mexique en 1974, lors d'un Colloque des Nations Unies, organisé entre le 8 et le 12 octobre. Fait du hasard de l'agenda diplomatique des uns et des autres, elle sera rédigée par une assistance dont la grande majorité est issue des représentations diplomatiques de pays dits du « Sud » et de deux rédacteurs occidentaux aux convictions politiques très solidaires avec les revendications du Tiers-Monde et encore plus avec les vues de l'écologisme. Ils vont profiter de cet exceptionnel « entre soi » pour produire un véritable réquisitoire contre ce fameux « développement » proposé pourtant aux uns comme aux autres, par les pays du Nord les plus avancés dans cette voie, comme une panacée en matière de progrès humain.

Cette déclaration va critiquer avec une verve très virulente « un processus de croissance qui bénéficie seulement à une très petite minorité et qui maintient ou accroît les disparités entre pays et à l'intérieur des pays ». Ses rédacteurs affirment que cette pratique « n'est pas du développement. (...) C'est de l'exploitation » et rejettent ainsi « l'idée de la croissance d'abord et d'une juste répartition des bénéfices ensuite ».

Pour y parvenir, les instigateurs de cette déclaration ne réclament pas juste une « aide » des pays riches, mais plutôt que ceux-ci payent tout simplement au juste prix les matières premières que les pays en voie de développement leurs fournissent pour l'instant au rabais, à cause notamment des pressions politiques et économiques qu'ils exercent sur eux, directement et indirectement. Ce texte redéfinit ainsi le sous-développement, non pas comme un « retard » de développement, mais plutôt comme le produit du développement des pays riches. Il remet amplement en question la théorie économique la plus en vogue à l'époque (Rostow 1961), où le développement est considéré comme un cycle quasiment naturel, dont chaque période correspond à un stade de croissance bien particulier. Le sous-développement est donc montré comme un stade arriéré du développement tandis que ses contradicteurs voient ce dernier comme la conséquence d'un parasitage machiavélique de leur économie au service du développement d'autres nations plus avancées dans ce processus.

Le discours développé lors de ce Colloque rappelle en grande partie celui du philosophe et historien britannique Robin G. Collingwood, qui, dans son « Nouveau Léviathan » définit les principes d'une telle injustice dans une partie de son ouvrage intitulée « Ce que le mot 'civilisation' veut dire » (Collingwood 2002). Il le fera notamment en décortiquant la différence entre un être fortuné (*wealthy*) et une personne riche (*rich*).

Ainsi, selon lui, « Être riche, c'est exercer cette force économique sur d'autres à qui on achète et à qui l'on vend. Un accroissement de richesse est un accroissement de cette force économique de votre côté dans les transactions d'échange. Un accroissement de pauvreté est un accroissement de servitude économique correspondante de votre côté » Appliquée à l'échelle macroéconomique, cette analyse donne à la notion de « Richesse des Nations » développée notamment par Adam Smith dans une œuvre éponyme, une connotation très subversive qui fait parfaitement écho au discours de la Déclaration de Cocoyoc.

Le « pamphlet » de Cocoyoc, apparemment très imprégné par l'esprit du marxisme, du non-alignement et du décolonialisme, va également évoquer avec beaucoup d'insistance l'idée d'une responsabilité historique des pays développés dans la dégradation de l'environnement planétaire. Cocoyoc affirme de ce fait la nécessité fondamentale pour les nations du monde entier et particulièrement celles du Tiers Monde, d'opposer au modèle de développement capitaliste, considéré par eux comme foncièrement écocidaire, la construction d'un socialisme écologique érigé par des Etats souverains. Cela devra, de plus, être envisagé par ces derniers dans une perspective de nouvel ordre mondial non plus mondialiste mais plutôt internationaliste.

LE DÉVELOPPEMENT SUR LA SELLETTE

Force est de constater pour les nations les plus développées à quel point l'image d'Epinal d'un développement œuvrant essentiellement pour la diffusion équitable d'un modèle universel de progrès et de prospérité, a été de ce fait violemment battue en brèche. Comble de l'affront, elle le sera par ceux-là même que ce développement était censé convertir à leur conception de la prospérité universelle.

En plein paroxysme de guerre froide, il paraît évident qu'il n'en faudra pas plus pour affoler quelque peu toutes les officines diplomatiques d'un « Nord » résolument atlantiste et donc de tradition politique largement plus libérale qu'encline à laisser ce genre de velléité « séditeuse » aboutir à son plein épanouissement. L'écho tumultueux de cette véritable déclaration d'hostilité en rang serré à l'égard d'un développement considéré « impérialiste » émane, qui plus est, de la « troisième voie » turbulente d'un Tiers-monde en pleine effervescence gauchiste. Il ne pouvait que sonner à leurs oreilles telle une désagréable dissonance qu'il faudrait absolument veiller à résoudre en accords bien plus consonants avec leur propre entendement de l'harmonie sur Terre.

La réaction du « Nord » ne se fera donc pas attendre. Dès lors, c'est tout un monde qui va s'atteler à apprivoiser de telles idées contestataires. Il s'agira, consciemment ou non, de proposer un « nouveau » paradigme de développement qui saura intégrer subtilement les principales doléances cristallisées dans les pages de la Déclaration de Cocoyoc,

tout en maintenant dans l'air du temps tous les fondamentaux du libre-échange et du libéralisme politique.

Bien entendu, ce n'est pas la seule raison qui motivera l'invention du développement durable mais elle est en tous cas une des moins évoquée dans la chronologie officielle de son processus diplomatique. Deux ans auparavant Cocoyoc, une première salve de taille sera certes lancée dans les rangs même du camp des pays développés. Elle visera le paradigme d'un développement porté par une croissance à jamais continue sous la forme du fameux rapport du Club de Rome, intitulé à juste titre *The Limit to Growth* (Meadows et al. 1972). En mettant à jour tous les périls irréversibles que fait encourir à l'Humanité un développement économique sans limites physiques ni morales, ce rapport va présager certaines grandes lignes de la rhétorique du développement durable, notamment pour en atténuer grandement le discours.

« La pauvreté est la pire des pollutions » est un des slogans phare du rapport de Founex, qui en 1971, posera lui aussi les prémices intellectuelles d'un développement « durable » (November et al. 1992). De plus, pour une des toutes premières fois dans l'histoire du régime onusien, il donnera également une certaine crédibilité aux thèses de l'écologie politique. Néanmoins, certains observateurs/trices parmi les moins complaisants vis-à-vis de cette démarche reprocheront également à ce rapport de militer pour le caractère positif du libre-échange dans la lutte contre la misère. Ce document aura une influence plus que certaine et avérée sur le mindset officiel du sommet international qui se déroulera un an plus tard à Stockholm, lors la première Conférence des Nations Unies sur l'Environnement.

La Déclaration de Cocoyoc va quant à elle provoquer au sein de la communauté internationale un électrochoc politique qui aura pour effet de lancer une bonne fois pour toute la machine diplomatique chargée d'inventer une nouvelle mise à jour du concept « développement ». C'est d'ailleurs ce qui se produit à chaque fois que ce concept, dont on pourrait faire remonter les plus lointaines origines idéologiques à l'Antiquité, a eu besoin d'évoluer pour perdurer face à ses adversaires.

Suite à la Déclaration de Cocoyoc, on tentera bien tout d'abord de ressortir des placards l'idée d'un deal « éco-éco » (Sachs 1978) orné de son fameux slogan « un pour l'économie, un pour l'écologie ». Or cette idée apparaît très vite bien trop démagogique dans le fond et outrageusement simpliste dans la forme pour supporter la critique. Elle ne fera donc pas long feu. Puis, on s'attardera quelque temps, mais sans réelle conviction, sur l'idée d'un « écodéveloppement » inventée par Maurice Strong et développée plus en détail par Ignacy Sachs. Ce dernier sera suspecté d'être encore beaucoup trop axé sur des vues de l'esprit séditeuses. On lui reprochera tacitement d'être un peu trop inspiré par la doxa socialiste tiers-mondiste ainsi que la radicalité politique de l'écologisme.

Aucune de ces propositions n'avait apparemment le potentiel adéquat pour que les lois du libre-marché et celles de « Mère Nature » ne s'accordent sur la même longueur d'onde que les revendications portées aux nues sur la scène diplomatique internationale par la Déclaration de Cocoyoc.

LE PARADIGME D'UN JUSTE MILIEU

Il faudra attendre à vrai dire 1987, avec la publication du rapport Brundtland, pour que la fameuse trouvaille sémantique du « développement durable » ne prenne « enfin » une forme suffisamment crédible et pragmatique pour enclencher un début de consensus entre les revendications des écologistes, celles des pays en développement et la logique du marché mondial.

Dès son introduction, on sent en ombre chinoise tout le poids de la Déclaration de Cocoyoc mais aussi toute la volonté de lui opposer une vision beaucoup moins tranchée et radicale sur les effets néfastes du développement : « (...) beaucoup des tendances du développement tel qu'il est pratiqué aujourd'hui appauvrissent un nombre croissant de gens et les rendent vulnérables, tout en détériorant l'environnement. (...) nous avons compris qu'une nouvelle voie s'imposait qui permettrait le progrès non plus dans quelques endroits privilégiés pendant quelques années, mais pour la planète et à longue échéance. Le développement durable devient un objectif non plus pour les seuls pays « en développement » « mais encore pour les pays industrialisés. »

Il s'agit donc là d'un discours certes assez *eco-friendly* pour afficher une certaine ouverture du marché envers les préoccupations environnementales des écologistes et suffisamment humaniste pour satisfaire en partie les revendications des pays en voie de développement. Il s'avère tout aussi bienveillant à l'égard des grands thèmes fondateurs d'un développement profondément ancré dans une tradition politique libérale, capitaliste et scientiste, voire malthusienne.

L'énoncé du défi est limpide : « répondre le plus efficacement possible aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». La notion centrale de « besoins » sous-entend un champ lexical très imprégné par la doctrine utilitariste et donne à l'économie une place de premier ordre. Il est important de rappeler, d'ailleurs, que « besoin » et « capacité » sont deux termes courants du champ lexical financier et plus particulièrement quand il s'agit d'aborder la question du financement. Quant au processus, il propose de trouver des points d'équilibre entre trois dimensions de l'activité humaine : l'efficacité économique, la qualité environnementale, l'équité sociale. Ces « piliers du développement durable » permettent ainsi de resituer toute activité dans une échelle de valeurs, à savoir la « durabilité » qui a été vulgarisée sous une forme graphique qui la rend non seulement plus facile à comprendre mais aussi plus

évidente à accepter : « le schéma du développement durable ». Ce schéma consensuel est au passage profondément imprégné par la doxa du Libéralisme Egalitaire, un courant libéral fortement inspiré par les travaux des deux philosophes John Rawls et Amartya Sen (Dansereau-Laberge 2010).

LA NOUVELLE VOIE D'UN NOUVEL ORDRE MONDIAL ?

La chute du mur de Berlin en 1989 aura-t-elle permis au développement durable de gagner du terrain dans la sphère d'influence traditionnelle d'une U.R.S.S en pleine déliquescence ? La victoire idéologique et opérationnelle de l'Ouest sur l'Est aura probablement joué un rôle non négligeable dans la plus vaste diffusion des crédos du développement durable. Avec l'échec annoncé du communisme soviétique ainsi que celui des formes de socialisme les plus radicales, en s'appuyant également sur la propagande de la frange la plus consensuelle de l'écologisme, ce modèle « alternatif » de développement n'est-il pas le plus pragmatique pour changer de monde sans changer l'ordre des choses ? N'est-il pas, aussi et surtout, à cette séquence précise de l'Histoire, la proposition la plus en phase avec le nouvel ordre mondial envisagé après l'agonie du bloc soviétique et donc la montée en puissance des Etats-Unis ?

Quant à l'Europe, longtemps déchirée par un demi-siècle de guerres mondiales et amoindrie par les effets directs et collatéraux de cette guerre froide, elle s'affiche à présent comme le principal concepteur et animateur d'un *Green Deal* continental. Le développement durable va s'avérer être un cadre idéal pour expérimenter et consolider la cohésion politique de cette communauté intercontinentale. C'est un projet pour l'Europe, qui va lui redonner une certaine légitimité politique, notamment face aux nombreuses critiques de déficit démocratique dont son organisation a fait régulièrement l'objet sur la scène internationale. Ne va-t-elle pas également tenter d'exploiter le vide diplomatique laissé par les USA dans ce domaine et s'affirmer grâce au développement durable comme un acteur géopolitique ainsi qu'un prestataire de service technocratique à l'avant-garde des enjeux du siècle ? D'autant que la dissolution de l'URSS rend théoriquement la protection des USA beaucoup moins vitale pour les Européens. Le développement durable n'est-il pas non plus une plateforme politique très puissante pour lui permettre de maintenir son influence économique et culturelle sur le continent africain (Institut Montaigne 2019) sans cesse plus convoité par deux protagonistes d'une nouvelle guerre froide en puissance, à savoir les Etats Unis et la Chine ?

Pour les pays en voie de développement ou émergents, à l'instar du régime diplomatique du changement climatique, celui du développement durable est un environnement particulièrement propice pour s'imposer dans une nouvelle forme de démocratie internationale qui ne pourra plus

s'avérer légitime sans une adhésion plus prononcée et active des pays du Sud. Et ce d'autant plus que certaines de ces nations, comme la Chine et l'Inde représentent une part très importante de la démographie mondiale et sont devenues de véritables puissances économiques avec lesquelles il est impossible de ne pas compter sur le plan géopolitique. Pour les pays les moins développés, le développement durable semble offrir également de nombreuses opportunités de soutiens financiers ainsi que de transferts technologiques de la part de nations plus avancées dans leur développement.

Mais un tel transfert de fonds et de connaissances du Nord vers le Sud peut-il réellement s'opérer sans un autre transfert en contrepartie ? Celui par exemple des activités extractives et industrielles des pays développés vers les pays en voie de développement. La notion de « découplage écologique » est à ce propos un sujet très intéressant à évoquer, même en quelques lignes. En effet, avec le rapport *Decoupling Natural Resource Use and Environmental Impacts from Economic Growth* (UNEP 2011) le défi de maintenir la croissance sans augmenter son impact sur l'environnement prend une ampleur supplémentaire. Cette idée n'est-elle pas ainsi en train de trouver dans cette délocalisation un terrain idéal pour en contourner les contraintes ? Un développement durable du Nord est-il vraiment possible sans se rendre coupable d'un pareil subterfuge ? Même si elle doit pour l'instant demeurer en suspens, cette question mérite d'être posée, surtout dans un contexte réflexif où la relation entre le développement durable et l'Algérie est en question.

UN PROJET DE SOCIÉTÉ MONDIALE

Depuis son invention, le développement durable, décennie après décennie, sommet international après sommet, reste un projet universaliste de société qui n'a apparemment pas cessé de s'articuler autour de la double volonté de convaincre l'ensemble des nations du bien-fondé de son paradigme et d'user de tous les instruments technocratiques à sa disposition pour s'imposer à elles comme une évidence difficilement contournable. Le développement durable en tant que régime onusien, semble s'être appuyé sur un processus diplomatique qui a su allier subtilement des postures d'inclusion et de séduction vis-à-vis des pays les moins enclins à y adhérer, tout en déroulant sur la scène diplomatique mondiale un prosélytisme porté par une redoutable méthodologie.

L'exemple de l'Agenda 2030 est à ce titre très parlant. Bien que nombre d'observateurs/trices lui reconnaissent, comparé à « l'Agenda du Millénaire », un caractère beaucoup plus inclusif envers les pays du Sud ainsi que les impératifs écologiques du siècle, il n'en reste pas moins un projet à la base keynésienne qui n'a eu de cesse de céder du terrain à des vues toujours plus néolibérales. C'est un programme encadré par 17 objectifs, eux-mêmes escortés par une impressionnante batterie d'indicateurs et de cibles. Cela illustre bien à quel point la maîtrise scientifique, l'excellence

managériale ainsi que l'intelligence augmentée de l'information demeurent au 21^{ème} siècle les principales cartes maîtresses que les pays les plus développés continuent à jouer pour rester les grands maîtres d'œuvre du progrès humain.

Le développement durable ne semble pas avoir réellement battu en brèche l'idée défendue par Rostow qui suggère que le développement est un stade avancé de la civilisation qui ne peut être qu'un objectif incontournable pour toute nation aspirant à la modernité (Rostow 1965). Le développement durable a surtout monté d'un cran l'échelle du développement, à un moment où de nombreuses nations jusque-là en voie de développement ont atteint bon gré malgré le statut de pays développés. Ainsi, avec la condition supplémentaire de la durabilité, émerge de nouveaux critères pour une nouvelle élite du développement et donc l'idée d'une nouvelle forme de sous-développement.

Mais, si la plupart de ces jeunes nations indépendantes sont encore, à l'instar de la Chine, de grands pollueurs, dont les pratiques démocratiques et sociales sont loin de faire l'unanimité, il n'en demeure pas moins également que leurs modèles économiques et politiques sont en train de bouleverser la polarité « Nord/Sud » qui a pendant très longtemps permis de diviser le Monde en deux sphères de développement facilement distinctes. Le poids sans cesse croissant de la Chine dans le processus diplomatique du changement climatique, lui-même de plus en plus influent sur le cadre du développement durable, lui donne la puissance d'un pouvoir de nuisance qui peut se changer progressivement en puissance de changement. Première puissance émettrice de CO₂, la Chine est un pays du Sud dont le développement durable ne peut se passer de l'adhésion car sans elle il n'aura aucune réelle chance de s'imposer comme un modèle global de civilisation.

Fort est à parier que l'évolution vers la durabilité des Chinois risque d'être exponentielle à leur fulgurante industrialisation. D'autant que leur substrat spirituel traditionnel est loin d'avoir été totalement supplanté par cette rapide modernisation de leurs sociétés. Par exemple, dans ce pays, le Taoïsme et le Bouddhisme sont des philosophies religieuses qui ont largement survécu à la vindicte antireligieuse du communisme chinois. Leur caractère foncièrement holistique, qui n'est plus à rappeler, laisse à penser que les Asiatiques, au sens continental du terme, sont naturellement très enclins à comprendre le caractère systémique de l'Environnement. N'oublions pas que les spiritualités et philosophies orientales ont amplement inspiré la culture New-Age occidentale. Cette culture a été à son tour un terrain très fertile pour l'écologie politique et elle donnera aussi naissance à la révolution numérique. Cette parenté est d'ailleurs une source non négligeable de *soft power* culturel pour la diplomatie chinoise ainsi qu'un élément très positif pour l'image de marque de Chine auprès du grand public international.

Après avoir été mis à mal par le matérialisme marxiste chinois, Confucius reprend lui aussi le devant de la scène intellectuelle et politique chinoise qui tend de plus en plus à mettre en avant le caractère écologique des traditions chinoises. Fort est à parier que dans les décennies à venir, un modèle oriental de développement durable fera plus amplement son apparition. Il risque peut-être même de rivaliser avec celui que nous connaissons actuellement sous la dénomination « développement durable ». Il sera d'ailleurs sûrement plus parlant pour nombre de sociétés contemporaines de la sphère « Sud », elles aussi, comme la Chine, toujours à cheval entre tradition et modernisme. La Chine aura tout intérêt à reprendre la stratégie européenne dans ce domaine, et développer à son tour un leadership directionnel dans un régime international où l'hégémonie des USA est de plus en plus réduite à une suprématie militaire et non plus étendue à une domination également culturelle.

« Il est nécessaire de se tourner vers la culture traditionnelle chinoise afin de définir un type de modernisation adapté à notre propre structure culturelle. La sagesse écologique propre à la civilisation chinoise doit devenir une composante importante de la civilisation écologique. » Voici un extrait de l'article *Beautiful Development*, publié en 2006 par Pan Yue, l'ancien Vice-directeur de l'Agence nationale de la Protection de l'Environnement (Obringer 2007), qui résume assez bien cet état d'esprit et annonce sans l'ombre d'un doute les prémices d'une nouvelle polarité idéologique de ce fameux concept de « civilisation écologique » (Gwennaël/Heurtebise 2013).

Le développement durable s'est initialement construit, rappelons-le, dans un contexte géopolitique qui laissait présager une hégémonie du modèle occidental sur toutes les autres idéologies de gouvernance. Cependant, l'évolution du siècle aura mené à un tout autre climat international. La renaissance de la Russie, le grand éveil des Dragons asiatiques, le développement de l'Inde, ainsi que l'insolente prospérité du Moyen Orient, pour ne citer qu'eux, auront favorisé bien au contraire l'émergence d'un ordre mondial résolument plus multilatéral.

Que dire du Brésil ? Qu'en sera-t-il du reste de l'Amérique du Sud duquel émergent bien des manières de penser et d'agir qui laissent présager des voies ainsi que des possibles diamétralement à contrecourant des axes du développement durable « *mainstream* » ? Que penser de l'Afrique, ce volcan en sommeil qui pourrait sortir de sa longue torpeur beaucoup plus tôt que prévu ? Si elle était capable, notamment de profiter de ce paradigme de « civilisation écologique », pour faire de ses points faibles et retards en matière de développement conventionnel des atouts pour élaborer un modèle africain de société durable.

Dans un tel contexte géopolitique mondial, l'idée d'un Agenda mondial pour le développement de l'Humanité est-elle de ce fait destinée à perdurer ? Pendant combien de

temps encore va-t-elle faire école dans les rangs des Nations Unies ? Quel est d'ailleurs le bilan effectif du développement durable à l'échelle de la planète ? N'est-il pas au fond plus un idéal de civilisation, un objectif à atteindre, qu'une réalité en devenir ? Comment pourrait-il ainsi être perçu par des pays comme l'Algérie qui n'en sont qu'aux premières heures de leur développement conventionnel ? Tel qu'il nous est pour l'instant vendu en Afrique du Nord, est-il un projet réellement en phase avec toutes les potentialités, mais aussi les limites de nos sociétés ?

Voici autant de questions qu'il faudra se contenter de laisser en suspens pour l'instant dans cette étude, sans pour autant s'interdire de bien les garder en mémoire tout au long de son développement qui va à présent s'articuler autour du cœur même de son sujet principal, à savoir quel pourrait bien être le bilan de ce fameux développement durable en Algérie...

3

RÉALITÉS ET FICTIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ALGÉRIE

Qu'en est-il du développement durable dans un pays comme l'Algérie ? Est-il vraiment possible de le considérer comme une réalité en construction, comme le prétendent certains ? A-t-il déjà pris la tournure d'un véritable projet national en cours de déploiement ? Ou bien est-il seulement une vue de l'esprit en perpétuelle stagnation, un grand bluff inconsistant comme l'affirment d'autres voix moins optimistes à ce propos ?

Le développement durable a-t-il vraiment été adopté par la société algérienne ? N'est-il pas plutôt un projet toujours en suspens qui aurait pu s'avérer bien plus intéressant et opérationnel qu'il ne l'est à présent, pour peu qu'il ait été abordé avec un peu plus de conviction, pour ne pas dire de bonne foi. Il faudrait également que la société algérienne s'acquiesce enfin de certains préalables qui pourraient lui ouvrir plus sereinement les chemins d'une modernité non plus feinte ou singée, mais plutôt assimilée par la matrice culturelle riche et variée de ce pays à l'histoire et au destin complexes. Quel pourrait être le véritable intérêt, la plus grande valeur ajoutée d'un tel développement durable pour l'Algérie ? S'agit-il de ressembler fadement à tous les autres pays d'un monde globalisé ou bien de retrouver de sa superbe naturelle grâce à un modèle de modernité inspirant. N'est-ce pas la question la plus essentielle à se poser quand on aborde un tel sujet ?

Voilà une série d'interrogations qui seront abordées dans la deuxième partie de ce diagnostic. Après avoir survolé un sujet aussi vaste qu'est le développement durable, elle va à présent s'atteler à en prouver la pertinence ainsi que la réalité dans un pays qui, il faut le rappeler « pour l'anecdote », aura été aux premières heures de son indépendance une nation à l'avant-garde du Non-alignement ainsi que du Tiers-mondisme, dont la diplomatie environnementale algérienne aura été l'un des fers de lance. N'oublions pas que les principes de « pollueurs-payeurs » et de « responsabilité historique » des pays du Nord ont été amplement portés sur l'agora internationale par l'Algérie. Une Algérie qui, aujourd'hui tient absolument à s'afficher sur la scène internationale comme un bon élève, un modèle prometteur de développement durable à l'échelle du continent africain, ainsi qu'au sein du « Monde arabe ».

LE VOLONTARISME INDÉFECTIBLE D'UNE RHÉTORIQUE DIPLOMATIQUE

Commençons tout d'abord par la « face émergée de l'iceberg », à savoir le développement durable tel qu'il est appréhendé de la manière la plus officielle en Algérie, c'est-à-dire par l'Etat algérien.

C'est d'ailleurs cette dimension première du développement durable en Algérie à laquelle on doit absolument se consacrer en premier lieu afin d'aborder la question dans sa dimension la plus réaliste et donc la plus intéressante. En effet, dans un pays où l'influence directe et indirecte de la bureaucratie détermine de manière très prégnante les limites de tous les champs d'actions, la nature de la mentalité étatique vis-à-vis du développement durable aura forcément un impact sur celle de toutes les autres parties prenantes de sa réalisation sur le territoire algérien. L'Etat impose la température de quasiment toutes les tonalités du tableau actuel que l'on pourra, ou que l'on voudra bien dresser du développement durable en Algérie. Il s'agit là d'un paramètre qu'il sera très difficile d'occulter, au risque de passer à côté de l'essentiel de la problématique qui anime notre sujet.

Quiconque s'est déjà intéressé.e de près ou de loin à cette dimension officielle du développement durable algérien n'est pas sans ignorer que l'Algérie, depuis les toutes premières heures de son indépendance, a toujours affiché un volontarisme dans toutes les négociations et prises de décisions internationales relatives aux questions environnementales. La lutte contre la désertification, la problématique des changements climatiques, la protection et la conservation de la biodiversité, sont autant de sujets qui trouveront ainsi dans le développement durable un terrain privilégié pour les réunir autour d'un seul et même projet de gouvernance aussi bien local que global.

À partir des années 1990, l'Algérie politique s'est donc progressivement attelée à se doter de nombreux outils institutionnels, législatifs et même constitutionnels aptes à donner une place de premier plan au développement durable dans son agenda de gouvernance. Par exemple, en 1994, selon les recommandations de la Conférence de Rio,

un Haut Conseil de l'Environnement et du Développement durable sera créé. Même si un tel projet n'a débouché sur aucune avancée concrète et a souffert d'un manque de visibilité et de transparence flagrant dans le fond autant que dans la forme de sa mission, il n'en demeure pas moins un premier pas très significatif des intentions de l'Algérie à s'engager sur la voie du développement durable.

La création dès l'an 2000 d'un ministère véritablement dédié à l'Environnement, puis un an plus tard, suite à la publication du premier Rapport National sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement du premier Plan National d'Action pour l'Environnement et du Développement Durable sont deux temps forts qui vont donner un peu plus de corps et de consistance à cet engagement. L'Algérie va ainsi afficher une rupture définitive avec une longue tradition politique qui aura fait de l'Environnement un secteur longtemps ballotté d'un placard à l'autre, selon les contingences de son organigramme. Ainsi, il ne paraît plus désormais comme un sujet politique éparpillé dans la forme et minoritaire dans le fond.

Plus récemment, dans le Préambule de son « Rapport national volontaire sur la progression de la mise en œuvre des ODD » (Objectifs du Développement durable), la diplomatie algérienne rappelle que depuis son adoption par la communauté internationale en septembre 2015, l'Algérie a adopté l'Agenda 2030. Afin d'apporter des réponses nationales fortes à la mesure des enjeux qu'il annonce et des défis qu'il porte, elle a mis en place en 2016 un Comité interministériel de coordination sous l'égide du MAE (Ministère des Affaires étrangères). Ce dernier rassemble les différents ministères, institutions et organismes nationaux, avec pour mission le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des ODD en Algérie. Cette initiative semble annoncer une étape capitale dans le processus de développement durable de l'Algérie en dotant son gouvernement d'un appareil institutionnel et non plus seulement d'un instrument juridique, à savoir la loi cadre (03-10). La même année, un Plan d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (EU Neighbours South 21) est fixé par un décret d'exécution. À bien des égards, il apparaît à nombre d'expert.es nationales/aux et internationales/aux comme un projet très ambitieux et surtout tout à fait en phase avec nombre des enjeux du développement durable algérien.

Enfin, l'Algérie a su produire, en parallèle de toutes ces mesures et incitations, tout un arsenal de documents très convaincants afin d'étayer sur la scène internationale les intentions ainsi que les ambitions de son projet de développement durable local. Comme pour avancer encore plus sereinement dans ce sens, l'Algérie collabore régulièrement avec des organismes et des expert.es internationales/aux afin d'acquiescer les moyens réputés les plus sûrs et les plus efficaces pour inclure le développement durable dans la plupart des secteurs et phases de son développement.

Par exemple, sur le site de l'UNICEF Algérie, il est stipulé que « le Système des Nations Unies (SNU) en Algérie rassemble quatorze agences, fonds et programmes présents sur le terrain et mettant son expertise à disposition du Gouvernement et du peuple algérien. » En outre, il est mentionné que « le SNU fournit aux partenaires nationaux une expertise technique de haute qualité, un réseau de connaissances mondial et régional ainsi qu'une plateforme de partage d'expériences (...) ». Par ailleurs, la coopération allemande (GIZ), pour autre exemple, a déjà déployé une centaine de collaborateurs/trices nationales/aux et internationales/aux sur le territoire algérien et accompagné ainsi de nombreux projets de développement durable locaux en Algérie, notamment en matière d'agriculture, d'écotourisme, de gestion de déchets et de communication environnementale.

LE BILAN EN PORTE À FAUX D'UN DISCOURS SANS RÉALITÉ PRATIQUE

Jusqu'à ce jour, il semblerait cependant que le développement durable soit apparenté en Algérie bien plus à un discours bien rôdé qu'à une action réellement aboutie sur le terrain. Ce discours semble de plus s'articuler principalement en direction du régime onusien du « développement durable » ainsi que de la communauté internationale qui interagit en son sein. Le choix du patronage par le Ministère des Affaires étrangères de ce processus de conversion de l'économie algérienne en un développement durable n'est-il pas à ce propos un indice très parlant ?

En Algérie, ce discours ne semble concerner pour l'instant qu'une partie très ciblée de la société civile algérienne, celle qui est justement plus ou moins proche de l'appareil d'État algérien et qui interagit en parallèle avec tout un écosystème d'organisations internationales dédiées de près ou de loin à l'instauration du développement durable en Algérie. À vrai dire, pour le moment, il s'agit bien plus d'une bulle politique et diplomatique que d'un véritable réseau opérationnel sur tout le territoire national.

Ajoutons que même si depuis la récente pression populaire du Hirak exercée sur le pouvoir algérien, cette tendance, pourrait paraître moins prononcée à quelques observateurs/trices bienveillant.es vis-à-vis des mesures prises par l'Etat algérien en faveur d'une accalmie politique, l'approche du gouvernement algérien a toujours pour l'instant privilégié le dialogue public *up to down* à l'émulation sociale *bottom up*.

Le plus souvent, la société civile sollicitée pour participer aux planifications ainsi qu'aux décisions relatives au développement durable ne joue qu'un rôle consultatif très minorisé par le choix même des associations ainsi que des personnalités qui participent à ces réunions. Il ne s'agit que rarement des éléments les plus enclins ou les plus aptes à critiquer les décisions gouvernementales. Et, quand bien même une exception viendrait confirmer cette règle, leurs

doléances ou recommandations n'auraient eu jusque-là que bien peu de chances d'être réellement prises en compte par les autorités algériennes.

Ce paternalisme politique a favorisé les conditions préjudiciables d'une déconnexion entre la tête pensante et la base active de la société algérienne. Même si elle est officiellement remise en question dans de nombreux discours et textes politiques algériens, l'extrême concentration du pouvoir de décision dans une partie très restreinte du territoire rend cette participation civile encore plus théorique que pratique. La décentralisation et le développement local devraient au contraire être un des nerfs les plus sensibles de la guerre politique de l'Algérie contre son non-développement économique et social. Une fois passée au crible d'un constat réel, on ne peut malheureusement que déplorer à quel point toute cette rhétorique officielle tarde au final à être sanctionnée dans la durée par des faits et des actes concrets, opérationnels. À chaque fois que notre regard ou nos oreilles s'aventurent hors des sentiers battus de la théorie et de la rhétorique diplomatique, le diagnostic devient tout autre. Comparés à la qualité de l'énoncé des objectifs, les résultats constatés en contrepartie sur le terrain s'avèrent toujours assez mitigés, pour ne pas dire la plupart du temps plutôt médiocres. Et ce, hormis de très rares exceptions qui, pour la plupart d'entre elles, sont le fait d'organisations non gouvernementales ou d'initiatives privées et donc rarement l'initiative d'autorités locales ou nationales suffisamment bienveillante pour en favoriser le développement.

L'ampleur d'un tel décalage, entre la réalité et ce qui est annoncé sur le papier, s'est d'ailleurs très bien illustrée l'année dernière, lors d'un événement marquant de l'actualité environnementale internationale. En effet, les prestigieuses Universités de Yale et de Columbia, dans leur dernier rapport annuel intitulé « Indice de Performance Environnementale », ont attribué à l'Algérie la 18ème place (sur 180 nations) en matière de traitement des déchets (Sadki 2020).

Or, quand on vit au quotidien dans ce pays, il est virtuellement impossible de cautionner un tel classement à moins d'accepter de jouer sur les mots et les chiffres et de rester dans les limites de la pure théorie. Ou encore à moins que l'on s'impose d'accorder un crédit aveugle aux chiffres ainsi qu'aux mesures annoncées et que l'on s'interdise de les passer au fil d'un implacable constat sur le terrain de leur réalité. Un simple survol des réseaux sociaux algériens suffirait même, à vrai dire, pour s'interroger sur le bien-fondé ainsi que la véracité d'un tel score de l'Algérie en matière de gestion des déchets. En effet, un nombre impressionnant de témoignages citoyens, le plus souvent illustrés par des photos et des séquences vidéo, peuvent attester de l'état calamiteux de cette gestion à l'échelle de très nombreuses localités algériennes.

En observant de plus près les modalités de cette étude, on constate que tous les meilleurs scores de l'Algérie y relèvent de résultats basés sur des rapports officiels fournis par les autorités algériennes. En revanche, les moins reluisants ont été obtenus grâce à des sources nettement plus indépendantes et donc beaucoup plus objectives. Ce genre d'études gratifiant l'Algérie de performances plus qu'honorables en matière de développement durable est d'ailleurs loin d'être une exception. Elles pâtiennent pour la plupart des mêmes défaillances en matière de traitement de l'information ou de manque d'objectivité politique. À la décharge de leurs protagonistes, l'extrême opacité ainsi que le manque d'études exhaustives dans les secteurs et domaines relatifs, de près ou de loin, au développement durable en Algérie ne leur facilite pas les choses.

UN DÉVELOPPEMENT DURABLE SANS RÉELLE DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

À partir de 2016, l'Etat algérien accordera dans la Constitution de l'Algérie une place centrale au développement durable, ainsi qu'une importance non négligeable au respect de l'environnement. Pourtant, par ailleurs, l'exploitation du gaz de schiste, le développement d'une agriculture industrielle dans le Sahara, la volonté affichée de déployer avec plus d'insistance l'exploitation minière et plus particulièrement celle des « terres rares », ainsi que tant d'autres projets écologiquement très sensibles, sont régulièrement annoncés dans la presse par le gouvernement algérien comme des secteurs pour l'instant incontournables pour le développement à court et moyen terme de l'Algérie (Belhadj 2020).

Est-ce ainsi que l'Algérie compte s'engager dans la diversification de son économie comme le préconise à juste titre l'Agenda 2030 du développement durable ? N'y a-t-il pas ici un double discours de la part du gouvernement algérien qui prêche d'un côté le développement durable mais prône de l'autre un modèle largement basé sur une approche qui ne fait que diversifier son caractère fondé sur l'extractivisme ? Comment sera-t-il possible de concilier sereinement deux visions de développement aussi antagonistes dans un modèle de durabilité algérien vraiment cohérent ?

Il suffit pour répondre à cette interrogation de se référer au bilan du dernier rapport sur « L'État et l'Avenir de l'Environnement en Algérie » dont le bilan pourrait se résumer dans ce long extrait tiré de son introduction : « Depuis le début des années 2000, de lourds investissements ont été mobilisés par l'Algérie pour la réalisation des infrastructures dédiées à la protection de l'environnement, comme les barrages, le réseau de distribution d'eau, les stations d'épuration des eaux usées et le réseau d'assainissement ainsi que les centres d'enfouissement technique et les décharges contrôlées, etc. Les efforts ont également porté sur la constitution et le renforcement des ressources humaines ainsi que l'organisation du cadre

institutionnel et législatif en lien avec l'environnement et la protection des ressources naturelles de même que l'avènement des politiques environnementales. Des dispositions ont été prises et des mécanismes originaux également mis en place comme la fiscalité écologique et les contrats de performance environnementale, etc.). L'ensemble de ces mesures n'a malheureusement pas pu atténuer les effets négatifs des activités humaines sur l'état et la qualité de l'environnement » (Ministère algérien de l'aménagement du territoire et de l'environnement 2019).

Que faut-il conclure d'une telle carence d'efficacité malgré toute cette débauche de financements nationaux et internationaux ? Que les investissements ont été dirigés dans le mauvais sens ? Vers les mauvais projets ou en direction des mauvaises mains ? Ou bien les deux à la fois ? Qu'ils ont été malgré tout insuffisants comparés à l'étendue ainsi que la complexité du défi ? Que la société algérienne, du civil au politique, est devenue un environnement seulement hostile, pour ne pas dire naturellement stérile pour ce genre d'efforts ? Que tout ce qui a été annoncé avec emphase n'a pas été réellement accompli avec sincérité ? Que le coût de l'inaction soit bien plus pesant sur l'environnement que les bénéfices de ce qui est accompli ? Que l'Algérie se soit fixé un objectif virtuel de durabilité qui n'est pas encore compatible avec sa logique réelle de développement ? Comment atteindre l'un sans bouleverser l'autre ?

Le défi est de taille. On en saisit d'ailleurs toute l'ampleur odysseenne à chaque fois que des pluies un peu conséquentes peuvent avoir des conséquences d'une ampleur diluvienne jusque dans la capitale algérienne. Alger est une ville rendue très peu résiliente aux aléas de la nature et du climat par les effets combinés d'une gouvernance trop souvent hasardeuse, d'un populisme encombrant et, qui plus est, d'une corruption quasi systémique.

Dès 2004, l'Algérie avait opté pour une politique de prévention des risques majeurs en statuant sur la mise en place d'une loi définissant quinze aléas naturels et technologiques, ainsi que les modalités de prévention et d'intervention lors de leur survenance. Or, seize ans après l'entrée en vigueur de cette loi « le nombre des décrets exécutifs promulgués, en application dudit texte se limite à quatre sur un total de trente qui devaient définir les modalités de prévention de tous les risques énoncés dans cette loi » (APS 2020), et cela selon les dires mêmes du Délégué national aux risques majeurs, Afra Hamid. Il s'agit toujours, selon la même déclaration faite à l'Agence de Presse Algérienne en 2018, d'une estimation du coût de ces dégâts à plus de 500 milliards de dinars algériens depuis seulement la promulgation de cette loi pour l'instant inopérante.

En 2003, en se dotant d'une nouvelle législation environnementale fondée sur les principes du développement durable (Ministère Algérien du commerce 2003), à savoir la loi 03-10, l'Algérie avait ainsi entériné son engagement officiel sur la voie du développement

durable. Pourtant, le bilan écologique réel de l'Algérie est malheureusement flagrant du peu d'impacts positifs de tout ce qui a été annoncé par le gouvernement algérien en matière de développement durable.

Ressources en terre fragiles et limitées, érosion et désertification en accélération constante, zones côtières en dégradation permanente, ressources en eau insuffisantes en qualité et quantité, pollutions industrielles et urbaines incontrôlées, détérioration du cadre de vie des citoyens etc., la plupart des voyants écologiques et environnementaux affichent en Algérie la couleur du péril et de l'urgence et non celle des vertes prairies en fleur.

Rien n'a évolué dans le bon sens, tout a même empiré. Force est de le constater alors que cette jeune nation est censée avoir opté pour un modèle de développement qui aurait dû lui permettre au contraire de concilier sereinement ses aspirations de progrès social et de prospérité économique, tout en veillant au respect de son environnement ainsi qu'à celui de la santé publique. Ce défi tarde donc pour l'instant à être relevé par un développement algérien dont certains ne doutent pas seulement de la durabilité mais tout simplement de l'existence tout court.

UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SANS RÉELLE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT

Le bilan énergétique algérien ne permet pas non plus de considérer que l'Algérie se soit engagée jusque-là dans ne serait-ce qu'un début de transition énergétique selon le propre constat du Ministère algérien de l'énergie en 2020. C'est pourtant là un des critères phares du développement durable. Le mix énergétique algérien demeure largement mobilisé par un secteur résidentiel qui n'a pour l'instant intégré quasiment aucune mesure d'efficacité et de sobriété énergétique. En deuxième position vient le secteur du transport, dont 90 pour cent est encore assuré par voie routière et dont le parc de véhicules actifs est à plus de 70 pour cent alimenté au diesel. Ajoutons à cela que la majeure partie des camions en Algérie parcourt de grandes distances en transportant des cargaisons dont le tonnage est le plus souvent le double de celui qui est autorisé par loi ainsi que par la fiche technique de ces véhicules. Cette tendance ne fait qu'accélérer l'obsolescence des routes ainsi que celle des poids lourds et provoque donc de manière indirecte une consommation d'énergie et de ressources naturelles tout à fait irrationnelle et contreproductive. Les nombreux encombrements qui ralentissent considérablement la circulation dans l'enceinte des plus grandes villes d'Algérie génèrent quant à eux des gaspillages d'énergies faramineux et participent amplement à limiter l'efficacité énergétique de l'Algérie.

Avec pas moins de 99 pour cent de part du gaz dans la production d'électricité et seulement moins de deux pour cent pour les ENR, les énergies fossiles sont omniprésentes

dans le mix énergétique national. Alors que son potentiel en énergies renouvelables, notamment en énergie solaire est conséquent. Malgré l'adoption, dès 2011, d'un Programme national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, qui sera érigée en 2016 au rang de priorité nationale, ce projet n'a été pour l'instant suivi d'aucune avancée suffisamment tangible sur le terrain pour le rendre crédible. Sur les 22 000 MW constituant la capacité totale en énergies renouvelables à déployer selon ce programme à l'horizon 2030, seuls 1.8 pour cent ont été produits dans le Sud et les Hauts-Plateaux par une vingtaine de centrales solaires photovoltaïques réalisées entre 2014 et 2017 (Hadjam 2020).

Or, les potentiels énergétiques de ce pays ne se limitent pas à son immense gisement en énergie solaire. La géothermie ainsi que la mise en valeur énergétique de la biomasse pourraient également offrir au mix énergétique algérien des compléments en énergies renouvelables loin d'être négligeables. Certaines régions d'Algérie pourraient même afficher des performances en matière d'éolien assez intéressantes. Toutefois, selon les dires même des experts du CDER, l'atlas réalisé pour en estimer le réel potentiel « reste insuffisant pour le choix des sites éligibles à l'implantation de fermes éoliennes » tandis que l'éolien est annoncé pourtant comme le deuxième axe après le solaire pour le développement des énergies renouvelables en Algérie. Et qu'en est-il de « l'hydrogène vert » ? C'est une énergie dont l'Algérie pourrait aussi être un exportateur privilégié pour l'Europe, et dont les retards dans le domaine sont pour l'instant abyssaux. Reste à savoir également si cette technologie saura réellement être à la hauteur des engagements environnementaux annoncés par ses promoteurs/trices.

LA SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ : LES GRANDES ABSENTES DU DÉVELOPPEMENT ALGÉRIEN

Le gaspillage ainsi que le sous-développement des potentiels ne se limitent malheureusement pas qu'à la seule question de l'énergie. Il sont devenus à vrai dire la triste norme dans la plupart des secteurs d'activité, privés ou publics. Bien que ce gaspillage soit régulièrement pointé du doigt par l'État algérien, le plus souvent d'ailleurs en direction des foyers algériens (Ait Amine 2021), rares sont les mesures coercitives ou économiques mises en œuvre pour lutter efficacement contre une telle gabegie de ressources naturelles.

Peut-être est-ce pour la simple et bonne raison que, si l'on y regarde de plus près, les plus grands gaspillages en la matière se font au sein même du « système algérien » et non pas seulement dans l'enceinte des foyers algériens, dont le pouvoir d'achat ne cesse de fondre comme neige au soleil à mesure que la valeur du dinar se réduit à une peau de chagrin et que la crise économique s'amplifie, non pas seulement à cause des effets dévastateurs de la

pandémie, mais aussi faute justement d'un développement vraiment durable du pays.

De plus, sans être beaucoup plus regardante sur la qualité des produits et services qu'elle importe, l'Algérie ne saurait lutter efficacement contre le gaspillage sur un des terrains les plus essentiels dans ce domaine : l'obsolescence. La qualité de nombre de produits est particulièrement discutable, tant d'ailleurs d'un point de vue de leur durée de vie que sur un plan sanitaire ou en matière de respect de l'environnement. Comment un pays qui importe la majeure partie de ce qu'il consomme pourrait-il s'engager dans un développement durable en n'appliquant pas une politique beaucoup plus exigeante dans ce domaine ? Certes, depuis le 29 novembre 2008, un arrêté ministériel émanant du Ministère de l'Énergie et des Mines « définissant la classification d'efficacité énergétique des appareils à usage domestique soumis aux règles spécifiques d'efficacité énergétique et fonctionnant à l'énergie électrique » a posé les bases de mesures corollaires qui ont été régulièrement annoncées dans la presse. Sont-elles cependant réellement effectives à l'échelle du quotidien des Algériens ? Il suffit de se promener dans les grands souks et centres commerciaux algériens pour douter de leur complète exécution.

Il conviendrait de produire localement quand cela est possible et surtout rationnel et d'intégrer l'écologie dans le design des produits afin de les rendre plus durables dans le temps et plus facilement intégrables dans une économie circulaire. Il faudrait identifier les problèmes et donc penser les solutions dès l'amont et non pas à partir de l'aval. Il serait nécessaire de revenir à une approche peut-être moins rutilante, sensationnelle, qui s'appuierait sur des technologies et des manières de s'organiser plus simples, plus conviviales, plus sobres et surtout plus efficaces et durables. N'est-ce pas cela au fond le développement durable le plus abordable pour un pays en développement ? L'Algérie ne devrait pas avoir à penser en termes de décroissance pour rendre son économie plus durable et soutenable, mais plutôt renouer peut-être plus facilement avec la circularité et une certaine sobriété conviviale. Elle devrait faire de ses retards une avancée et donc ne pas avancer pour reculer. L'innovation *low-tech* est loin d'être un oxymore, c'est au contraire une perspective qui devrait être considérée avec beaucoup plus d'intérêt, voire d'humilité, par des gouvernements ainsi que des économies comme celle de l'Algérie.

En attendant, dans le dernier bilan énergétique de l'Algérie, on apprend que la wilaya d'Alger monopolise à elle seule une quantité d'énergie qui équivaut à la consommation cumulée de la dizaine de wilayas qui la précèdent dans ce classement. La facture nationale des communes algérienne est de plus concentrée autour de dix wilayas issues de Nord comme du Sud de l'Algérie. Une telle polarisation de la consommation énergétique n'est-elle pas un premier indice qui doit nous éclairer sur le caractère si peu durable de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en Algérie ?

UN HABITAT AUX ANTIPODES DE LA DURABILITÉ

En matière d'urbanisme et de qualité de vie, rappelons qu'Alger, capitale de l'Algérie et donc la ville supposée être à la pointe nationale dans ce domaine, est régulièrement classée par « The Economist Intelligence Unit » comme une des dix villes parmi les moins agréables à vivre à travers le monde. Ce classement est obtenu selon une série d'indicateurs sur une échelle de 100 points (niveau de vie, criminalité, réseaux de transports, accès à l'éducation et à la médecine ou bien stabilité économique et politique).

Bien qu'il puisse paraître exagérément négatif à l'égard d'une ville qui ne manque ni de charme ni de beauté, ce score met indiscutablement le doigt sur les immenses progrès que la gouvernance algérienne doit accomplir dans un des domaines les plus essentiels du développement durable, parce qu'il est par excellence celui qui est le plus soumis à la nécessité de trouver un parfait équilibre entre l'efficacité, la convivialité et la viabilité.

Tarek Medjad, M'hammed Settiet Guy Baudelle, dans leur article « Quelle métropolisation pour Alger ? » proposent au lecteur ainsi qu' à la lectrice un constat plus affiné et ne voient pour l'instant dans la capitale algérienne « qu'une agglomération millionnaire qui polarise les activités économiques du pays mais entretient une relation de dominant à dominé, avec un territoire national toujours sous-développé et déséquilibré, une situation assez représentative des capitales des pays émergents, alors qu'une métropole authentique doit plutôt être considérée comme un pôle de développement au service d'un espace élargi à sa grande région métropolitaine - dite cité, région (Scott 2001) - voire du territoire national tout entier » (Medjad/Settiet/Baudelle 2015).

À vrai dire, en parcourant le territoire algérien, on ne peut que constater à quel point, en ce qui concerne l'habitat algérien, urbain ou rural, ces notions ne sont pas du tout au rendez-vous. De manière assez générale, l'anarchie, la saleté, l'absence d'esthétisme et tant d'autres symptômes sont des indicateurs indiscutables que les villes et villages algériens se développent à l'extrême opposé des principes d'un habitat durable.

Et cela malgré une Schéma National de l'Aménagement du Territoire (Ministère algérien de l'aménagement du territoire et de l'environnement 2001) qui semblait pourtant en partie prometteur, c'est-à-dire valable au moins dans ses grandes lignes. Elaboré en 2011 et envisagé au moins pour les deux décennies suivantes, force est d'admettre que, dix ans plus tard, le scénario le plus « acceptable » qui avait été retenu parmi les quatre autres modélisés, n'a pas encore été réellement mis en pratique. En exagérant à peine, on pourrait même retrouver dans l'aménagement actuel du territoire algérien certains travers dénoncés dans le pire scénario simulé dans ce schéma.

Pourtant, cette volonté d'inscrire l'urbanisme algérien dans la durabilité ne date pas d'hier. « Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET) a adopté plusieurs textes législatifs depuis 2001 : loi n° 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, loi n°02-08 du 8 mai 2002 portant sur les conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement, loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 visant la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable et, enfin, loi n° 06-06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville avec ses actions de mise en œuvre » (Kadri 2016).

C'est ce que nous rappelle Youcef Kadri, doctorant au Département d'architecture de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran ainsi que Mohamed Boudiaf dans un article publié en 2016 dans le magazine spécialisé *Madinati*. L'auteur nous rappelle également qu'à partir de 2011, un nouveau schéma stratégique voit le jour : le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine (SDAAM) qui va concerner les plus grandes villes d'Algérie et qui est résolument imprégné par les valeurs du développement durable et dont il propose la critique constructive dans cette contribution publiée dans un magazine algérien de référence en matière d'urbanisme et de paysagisme.

Il serait bien entendu injuste de ne pas reconnaître les progrès qui ont été accomplis dans ces mêmes villes, notamment sur le plan de la fonctionnalité et donc des infrastructures les plus élémentaires qui leur faisaient jusque-là cruellement défaut. Il ne faudrait pas non plus s'interdire de saluer les ambitions affichées et les projets décidés pour aller vers une durabilité plus effective de l'habitat en Algérie. Cela ne doit cependant pas nous empêcher non plus de reconnaître le long chemin qui reste à accomplir, pour que tous ces projets voient réellement le jour et, surtout, répondent au plus près aux ambitions affichées ou qu'ils soient encore plus représentatifs des investissements colossaux engagés ou envisagés dans ce domaine.

À vrai dire, il est pour l'instant très difficile pour l'observateur/trice du quotidien des Algérien.nes de percevoir dans lequel des quatre dimensions supposées prioritaires du développement durable algérien des résultats probants, palpables ont été durablement obtenus. Il s'agit pour rappel des dimensions suivantes : la diversification économique, le développement social, la bonne gouvernance ainsi que de la préservation de l'environnement.

TRANSFORMER LA QUANTITÉ DES INVESTISSEMENTS SOCIAUX EN QUALITÉ DE VIE RÉELLE

Bien entendu, les efforts engagés notamment à partir de 2016 ne sauraient s'opérer d'un seul coup de baguette magique et palier de ce fait aux plusieurs décennies de gestion « anti-durable » de l'Algérie. D'autant que le pays subit actuellement les effets combinés d'une crise pandémique, d'une crise économique auxquelles il faut ajouter ceux d'une crise politique majeure.

Mais on pourrait, de la même manière et avec le même souci d'honnêteté intellectuelle, s'interroger sur l'impact de toutes les mauvaises mesures et décisions politiques qui ont été systématiquement prises depuis toutes ces décennies sur la résilience de l'Algérie face à ces crises actuelles. alors que le développement durable est censé avoir été adopté depuis la fin des années 1990. Dans l'option d'une Algérie qui aurait posé au moins quelques bases avérées de ce paradigme de gouvernance, cette résilience n'aura-t-elle pas été plus forte et surtout plus marquée qu'elle ne l'est à présent ? N'est-ce pas, au contraire, tout un régime de pratiques irresponsables et de mentalités anachroniques qui a prouvé jusque-là sa capacité à survivre à toutes les velléités de changement radical de la société algérienne ?

Le Rapport National Volontaire de l'Algérie (UNICEF 2019) concernant ses avancées en matière de développement durable soutient que des « résultats tangibles sont enregistrés dans la majorité des ODD (Objectifs de développement durable), notamment ceux qui répondent aux besoins vitaux des citoyens grâce à des investissements publics massifs. » Et d'ajouter que « la mise en place des dispositifs susceptibles d'améliorer la qualité des services sociaux vise à leur permettre de participer, aussi bien pour les hommes que les femmes, à la construction de leur pays en relevant les défis persistants de la diversification économique, des changements climatiques, de la consommation et la production responsable ».

L'Atlas 2018 des Objectifs de développement durable (Banque mondiale 2018) fait apparaître quant à lui une tendance assez similaire pour la réalisation algérienne des ODD. Cependant, il est très instructif de lire dans la rubrique « Avertissements » de ce document que « La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans ce travail », notamment parce qu'il est « un produit du personnel de la Banque mondiale avec des contributions externes ». Ces résultats affichés, dont la concrétisation est souvent très difficile à apprécier au niveau du quotidien des Algériens, sont-ils de ce fait vraiment représentatifs de la réalité ?

La « crise majeure de l'eau » (Allilat 2021) qui est en train de s'annoncer pour l'été 2021 et le retour fort probable pour les foyers ainsi que les entreprises algériennes de coupures d'eau longues et imprévues, n'est-elle pas un indicateur très criant des travers systémiques d'une gouvernance algérienne qui n'a pas encore réussi à pérenniser ne serait-ce que ses acquis ? Cette pénurie dans un secteur vital de l'économie algérienne n'est pas sans lui imposer un retour en arrière, vers les mornes heures d'un passé si peu glorieux; qui a couvé de surcroît bien des crises sociales et qui risque malheureusement d'en accentuer d'autres à l'avenir » (Khaoua 2009).

Ni la sécheresse, ni le changement climatique ne pourront être désignés comme les seuls « coupables » d'une crise de l'eau qui aurait pu être sinon évitée, du moins mieux anticipée en appliquant justement une politique de

gouvernance imprégnée des valeurs fondamentales d'un authentique développement durable. Cette crise est en quelque sorte à prendre comme le point culminant d'une pyramide de conséquences d'actions et d'inactions inappropriées face à un tel enjeu. Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de l'habitat, du tourisme et de tant d'autres pans de l'économie algérienne ont joué un rôle majeur dans la dégradation de la couverture végétale, de l'intégrité des bassins versants et des nappes phréatiques, de même que pour la pollution des eaux, le gaspillage de l'eau ainsi que le bouleversement des systèmes naturels et ancestraux de gestion ou de distribution de cette ressource. Toutes ces agressions ont favorisé une désertification qui ne s'étend plus seulement du Sud vers le Nord, mais aussi des côtes vers les Hauts plateaux (Benslimane et al. 2008).

À y regarder de plus près, il semblerait que l'Algérie politique soit encore restée centrée sur une approche du développement qui aspire d'abord à assurer à sa population des objectifs de « besoins vitaux ». C'est la dimension « développement » qui semble occuper pour l'instant la plus grande partie des efforts du gouvernement et non pas la nature « durable » de ces résultats ou des objectifs à atteindre. Ce sont d'ailleurs les ODD répondant le plus à de telles nécessités qui affichent les meilleurs résultats dans le bilan relatif à la réalisation des objectifs du développement durable en Algérie.

Ainsi suffit-il par exemple de se satisfaire du nombre d'enfants scolarisés si la qualité de l'enseignement promu reste médiocre ? Que penser d'une couverture sociale qui ne concerne que les travailleurs/euses déclarés dans un pays où la part de l'informel est loin d'être symbolique ? A quoi bon offrir la gratuité des soins pour tout le monde dans des structures médicales vétustes et saturées ? Que vaut une égalité sociale quand le riche peut profiter des mêmes avantages sociaux accordés au pauvre ? Et quand la corruption lui permet même de se les accaparer, au grand dam des classes les plus défavorisées ? Quand il s'agit de ces fameux « besoins vitaux » l'argument quantitatif élude le plus souvent le caractère si peu qualitatif des résultats obtenus. Ce qui, tout compte fait, fausse largement la donne dès qu'il s'agit d'évaluer si certains objectifs du développement durable ont été atteints ou non en Algérie.

De plus, en ombre chinoise de toutes les mesures politiques affichées en faveur du développement durable, le populisme et le bureaucratisme maintiennent la dimension sociale et économique du développement algérien dans une bulle en réalité toujours aussi hermétique aux préoccupations de l'écologie et du respect de l'environnement. Or, sans prendre en charge un de ces trois piliers, comment ne pas s'engager d'un pas résolu sur la voie du développement durable ?

On pourrait considérer l'efficacité de tous ces investissements financiers annoncés comme massifs, de la même manière que l'on peut évaluer l'efficacité d'une

économie en la soumettant au critère de l'intensité énergétique. En effet, cet indice permet de calculer la quantité d'énergie qu'une économie nationale consomme pour produire un point de PIB. Ce n'est donc pas tant la quantité injectée de l'*input* qui importe vraiment tant que la qualité de l'*output* en aval n'est pas au rendez-vous. Ce qui doit compter le plus, n'est-ce pas de savoir quelle a été la réelle efficacité de tous ces investissements ? N'aurait-il pas été possible de faire beaucoup mieux à bien moindres frais et donc avec une bien meilleure gestion ? Replacées dans le champ de valeur de la durabilité, on pourrait légitimement considérer que ces quantités importantes d'argent et d'énergies dépensées en Algérie n'ont eu pour conséquence que des résultats très mitigés. En comparant l'efficacité d'un tel flot de dépenses, au taux de fuite alarmant des réseaux AEP (Adduction d'eau potable) du territoire algérien, on peut facilement situer où le nerf du problème réside.

ENTRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET LA BIOCAPACITÉ

En Algérie, la plupart des indicateurs officiels permettant de jauger l'empreinte écologique des Algériens sont le plus souvent en dessous des moyennes mondiales (Wikipedia 2021). Peut-être est-il de ce fait plus difficile pour le gouvernement de considérer la dimension environnementale de son développement autrement qu'à la mesure d'une priorité accessoire. La tentation est en effet grande de relativiser cette empreinte en la comparant avec celle des pays les plus développés. Avec une empreinte écologique estimée à 2.12 hectare global par habitant, elle se situe en effet bien loin des 15.82 hg/h d'une nation comme le Luxembourg. Ces pays ne sont-ils pas d'ailleurs les plus moralisateurs en matière de protection de l'environnement alors que leurs populations accusent paradoxalement les empreintes écologiques parmi les plus conséquentes ?

Pourtant, cette empreinte écologique des Algériens prendrait une tout autre ampleur si l'on prenait plus souvent en Algérie le temps ainsi que la peine d'une relecture holistique de la réalité. Il faudrait alors soumettre dans ce cas précis toutes ces données à la contingence d'une résilience de plus en plus faible de la biodiversité algérienne. Elle s'est considérablement étioyée face aux agressions, elles sans cesse récurrentes, d'un développement « non durable » algérien.

Cette biocapacité, « contre-indicateur » indissociable de l'empreinte écologique, a largement été érodée par un comportement social et économique jusque-là plus agressif pour l'environnement que bienveillant. Avec un taux de 0.59 hag/hab, le déficit de 1.53 hag/hab, entre cette biocapacité et l'empreinte écologique de l'Algérie, apparaît sous un tout autre prisme; où une grande partie des chiffres relatifs à la consommation des Algériens ne paraissent plus aussi anodins que l'on voudrait le penser. Ils relèvent

même de toutes les urgences, notamment celle d'engager le pays dans une approche beaucoup plus durable, et cela de la manière non pas seulement la moins cosmétique, mais surtout en se donnant les vrais moyens de la rendre la plus efficace et réaliste possible.

UN MANQUE FLAGRANT DE VISIBILITÉ

C'est d'ailleurs à ce niveau crucial que le bât blesse le plus dans l'approche algérienne du développement durable. Le secteur de la recherche et de l'innovation ainsi que de la statistique sont parmi les plus pauvres du système de développement algérien. À vrai dire, le principal tort du développement durable algérien est d'avoir ainsi négligé un essentiel qui, faute d'avoir été pris suffisamment en compte, rend insignifiants tous les efforts accomplis pour s'inscrire sur la voie réelle de la durabilité.

Déjà, en 2008, le constat dans ce domaine de Hocine Khelifaoui, sociologue, maître de conférences à l'Université de Boumerdès, chercheur au CREAD est sans appel : « À l'inverse de beaucoup de pays africains et de ses voisins immédiats, l'Algérie est restée à l'écart des mutations fondamentales de cette dernière décennie. Longtemps en tête des pays maghrébins en matière d'enseignement-formation, elle est actuellement le pays dont le système de recherche est le moins développé. Ayant fourni le plus important effort d'industrialisation, elle est paradoxalement celle qui a le moins fait pour le développement des nouvelles technologies, comme le montre l'énorme retard qu'elle enregistre dans le domaine des NTIC14, outil d'accompagnement indispensable à la croissance en général et à la recherche scientifique plus spécialement » (Khelifaoui 2001).

Douze ans plus tard, selon les dires même de Chems-Eddine Chitour, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique alors en fonction, l'Algérie ne consacre que 0.58 pour cent de son P.I.B à la recherche scientifique (Rédaction AE 2020).

Privé de cette base cognitive et technique pourtant fondatrice, ce développement durable ne saurait être ni réellement opérationnel, ni même se diriger sur les chemins d'une quête sincère de la durabilité. Aucun diagnostic digne de ce nom n'est possible si les informations ne sont disponibles qu'en quantité et qualité insuffisantes. Ce préalable incontournable est l'un des chantiers les plus vastes et les plus urgents du développement durable algérien. Il s'agira d'offrir à ses acteurs/trices locales/aux et internationales/aux l'accès à une matrice d'informations, de statistiques, d'analyses et de synthèses non seulement précise, exhaustive, mais encore plus dépolluée de toute influence politicienne.

Le syndrome de la « double pensée » en effet si magistralement décortiqué par Georges Orwell dans son chef d'œuvre dystopique « 1984 » (Orwell 1949) est

malheureusement devenu une triste constante du modèle politique algérien. La réalité est devenue esclave de l'idéologie d'un État qui refuse justement toute remise en cause objective qui la confronterait avec toute l'ampleur de ses lacunes ainsi que de ses incohérences, notamment en matière de développement durable.

UN SUJET QUI NE FAIT PAS ENCORE ASSEZ RÉFLÉCHIR

Un des autres antidotes à cette pathologie politique algérienne, qui est une hostilité farouche et systématique à toute forme de critique objective, fait lui aussi gravement défaut au projet local de développement durable algérien. Il s'agirait d'une production intellectuelle indépendante du discours officiel, qui prendrait à bras le corps une question aussi complexe et inspirante que celle du développement durable. Cette réflexion ne s'inscrirait pas seulement dans le seul cadre de son universalité, mais bien plus dans celui du contexte algérien. Une réflexion qui ne serait pas seulement académique ou technocratique, mais aussi politique, philosophique, artistique.

Force est de constater que les ouvrages relatifs à un tel sujet ne sont pas assez présents sur les étagères des librairies algériennes et que nombre d'entre eux sont beaucoup trop laconiques quand il s'agit de proposer de réelles perspectives locales de développement durable. Trop souvent, leurs auteurs usent d'une langue beaucoup trop mimétique qui n'exprime que bien peu une conviction personnelle. Or, une approche suffisamment endémique du développement durable n'est pas seulement un objectif possible à atteindre. Il s'agit aussi d'une nécessité incontournable pour que la société algérienne intègre réellement ce concept dans ses comportements ainsi que dans sa psyché profonde. Un développement durable, authentiquement algérien et non pas le développement durable en Algérie, voici les termes du défi résumé en quelques mots. De plus, passer au crible d'une critique avisée ce concept de « développement durable », tâcher d'en déterminer la pertinence, les limites et d'en proposer ainsi une relecture locale plus proche des enjeux nationaux et internationaux de l'Algérie, est un effort intellectuel dont il serait très périlleux de s'épargner la nécessité.

Quid de son traitement sur les réseaux sociaux ou dans les médias mainstream algériens? Le sujet est rarement abordé avec une approche qui laisserait à penser que l'opinion publique algérienne se soit réellement approprié le concept de développement durable. Elle donne au contraire l'impression de s'y référer comme on parle d'un « article » exotique, un produit politique d'importation que l'on n'aurait pas encore vraiment sorti définitivement de la belle vitrine où il est la plupart du temps encore exposé.

L'intelligentsia algérienne, dans sa grande majorité, ne semble pas avoir encore perçu dans le développement durable, ni même dans la question de l'environnement,

une thématique capable de la détourner de ses sujets politiques de prédilection, pour ne pas dire récurrents. A la décharge de nombreux/ses intellectuel.les et militant.les algérien.nes de la première heure, il est tout à fait légitime de considérer que tant que certains préalables démocratiques n'auront pas été atteints, comme l'état de droit, la séparation effective des pouvoirs ainsi que la démilitarisation du paysage politique, pour ne citer qu'eux, bien des préoccupations politiques peuvent paraître légitimement subsidiaires. Cependant, l'environnement est une dimension politique qui est loin d'être justement anecdotique, encore plus à une époque où il est devenu un critère indiscutable de développement humain et de modernité.

UNE ÉCOLOGIE ALGÉRIENNE APOLITIQUE...

De même, si l'adjectif « écologiste » semble de plus en plus utilisé dans les médias algériens pour qualifier « tous et n'importe qui », il faut admettre qu'une écologie politique algérienne digne de ce nom, avec une réflexion ainsi qu'une vision aboutie, n'a pas encore dépassé le stade de la germination. L'absence d'un réel contre-discours politique écologiste, suffisamment compact et structuré pour imposer ses vues à l'opinion publique et politique algérienne est, à bien des titres, lui aussi un chaînon manquant cruellement à l'élaboration d'un vrai projet de développement durable en Algérie.

Rappelons que c'est en grande partie sous la pression des partis et ONG écologistes à travers le monde que le concept « Développement Durable » a été mis en avant sur la scène politique internationale. Ils sont de surcroît les meilleurs remparts contre tous les *greenwashing* qui sévissent au sein et au nom du développement durable. En contrepartie, nombre de ces organisations participent activement à en diffuser les principes au sein du grand public. Il est difficile d'imaginer un développement durable digne de ce nom en Algérie qui soit amputé d'une telle plateforme démocratique.

On ne peut considérer non plus que les formats « Parti » ou « ONG » soient forcément les plus en phase avec les nouvelles données matérielles et immatérielles de ce Siècle naissant. Le mouvement écologiste algérien est-il nécessairement condamné à opter pour ce type d'organisations s'il veut absolument se faire entendre au plus haut lieu de la gouvernance algérienne ? Rien n'est moins sûr, surtout dans un paysage politique qui ne laisse que trop peu d'amplitude et de marge de manœuvre à toute forme d'opposition.

De plus, encore faudrait-il que ce fameux mouvement existe vraiment, c'est-à-dire qu'il dépasse enfin le stade de la virtualité, du potentiel en puissance afin de se structurer autour d'un projet commun de civilisation écologique algérienne audible et compréhensible pour la majeure partie des Algérien.nes. Pour l'instant, ce qui ne saurait encore être appelé un « mouvement écologiste algérien »

relève plus de la sociologie d'une société d'individus éparpillés aux quatre coins du territoire algérien et de son paysage médiatique, que d'une véritable communauté d'action et de réflexion capable de produire ensemble des paroles et des actes à même d'influer durablement sur le cours du développement algérien.

Jusqu'à ce jour, force est de constater que les rares exemples que l'on pourrait citer parti verts algérien ou de mouvements citoyens écologiques ayant pignon sur rue, sont soit en grande partie factices, soit à durée de vie très éphémère. Qui plus est, la tentation de l'appareil du pouvoir algérien d'absorber cette puissance potentielle est loin de se traduire par de seules velléités sans lendemain.

Cela ne signifie pas non plus qu'il n'existe pas un foyer très prometteur qui rayonne déjà de ses nombreuses lumières au sein de cette sphère écologiste algérienne et que ses membres ne sont pas conscients du défi organique qu'ils doivent relever ensemble pour donner l'écologie algérienne beaucoup plus de poids politique tout en évitant qu'elle devienne seulement politicienne. Il manque malgré tout à cette émergence une condition dont l'absence demeure une entrave fondamentale pour la rendre effective, à savoir la constitution d'un véritable Etat de droit.

PASSER D'UN DISCOURS SOPHISTIQUE À UNE ERGONOMIE DE L'ACTION

Il manque aussi à tout l'attirail d'outils « sophistiqués » (en apparence) de l'Etat algérien en matière de développement durable un plus large vivier de ressources humaines capables d'en faire un usage opérationnel. Cela est remarquable à tous les échelons administratifs de l'appareil d'Etat. C'est une des raisons principales qui rend inefficaces bien des projets de développement durable en Algérie. Très peu de maires, par exemple, ou de fonctionnaires en général, ont acquis une formation suffisante pour pouvoir participer de manière effective à la réalisation de nombreux programmes et planifications étatiques. Ils/elles sont confrontés.es à des outils de management ainsi que des processus d'exécution totalement étrangers à leur compréhension. Or, un bon outil sans un utilisateur qualifié, devient inmanquablement un instrument inopérant, parfois même contre-productif.

Il y a dans ce domaine un effort conséquent à fournir, non seulement de formation, de pédagogie mais aussi « d'ergonomie » afin de développer des outils adaptés aux réelles capacités ainsi qu'à l'entendement de ces acteurs locaux. L'initiative récente de créer une école supérieure des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable (APS 2020) est fort louable mais elle ne doit pas occulter l'importance de vulgariser les principes ainsi que les processus du développement durable bien au-delà de la sphère universitaire ou associative. À vrai dire, ce n'est pas tant d'expert.es et de cadres supérieurs dont le développement durable algérien a le plus besoin,

mais surtout d'agent.es de terrain inspiré.es par une culture organisationnelle et des valeurs communes fortement ancrées au sein de ces organisations. Une fréquentation assidue des administrations algériennes laisse à penser que cette condition n'est pas encore à l'ordre du jour, malgré les efforts engagés pour moderniser l'appareil d'Etat algérien.

Ajoutons à cela qu'au 21^{ème} siècle, encore plus dans un pays réputé pour être parmi les plus exposés aux effets néfastes du changement climatique, aucune parcelle du territoire algérien ne devrait être considérée comme une « zone d'ombre » (Bouaricha 2021). Ce terme, de plus en plus en vogue dans le discours officiel, laisse à penser que ces endroits sont des exceptions qui auraient échappé aux rayonnements du développement algérien. Or, en Algérie, la pauvreté et le manque d'infrastructures sont loin d'être une question de distance avec le pouvoir central. Dans le contexte d'un véritable développement durable, la gestion de n'importe quelle agglomération, aussi enclavée fut-elle est un défi qui ne saurait à présent être relevé sans un minimum de culture environnementale et de connaissances techniques mais aussi avec une volonté sincère de lutter contre les inégalités de développement au sein même des localités algériennes. Il n'est pas vraiment nécessaire de s'éloigner très loin de la capitale algérienne, ni même parfois d'en sortir, pour constater à quel point ces zones d'exclusion et de précarité ne répondent à aucune règle absolue de localisation.

Il faut aussi dénoncer avec beaucoup d'insistance le caractère nettement « social » du recrutement dans nombre d'institutions et d'organismes publics algériens, ce qui explique que la compétence est rarement un critère premier en matière de sélection. Or, sans le soutien d'une action de terrain capable de transformer les décisions en actions efficaces, toute tentative de planification ne peut s'avérer qu'illusoire ou cosmétique. Cette reprise en main en profondeur de tout l'appareil d'Etat algérien est une des conditions les plus essentielles pour que le développement durable en Algérie ne soit plus seulement une vue de l'esprit mais une vision réaliste portée par une action réelle. Parfois, les compétences sont au rendez-vous, mais elles ne sont pas placées au bon endroit. En Algérie, il n'est pas rare de trouver à la tête d'un secteur ou d'un département administratif une personne qui dispose d'un diplôme le/la qualifiant dans un tout autre domaine ou poste que celui dont il/elle a la responsabilité.

De plus, il faudrait aussi dénoncer un manque de fluidité entre la sphère des décisions et le terrain de l'action. Un trop grand nombre de postes sont démultipliés au sein de cette chaîne et cela pour des raisons qui ne sont que très rarement concordantes avec une logique de performance. Cette concentration contreproductive de ressources humaines tend plus à parasiter la diffusion de l'information qu'à la favoriser. Pour rester dans le champ lexical de l'ergonomie, l'administration algérienne aura fort à gagner dans le domaine du développement durable en optant pour un schéma organisationnel qui doit remettre sur un

piédestal le principe de qualité et redonner à la quantité une plus juste valeur, celle de la « dose qui fait le poison ou le remède » comme l'ont si bien précisé Paracelse et Hippocrate, chacun en leur temps.

LE POTENTIEL « EXOGÈNE » DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ALGÉRIEN

Quant à la diaspora algérienne, qu'elle soit native d'Algérie ou bien née à l'étranger, il semble légitime de penser qu'elle pourrait être la frange de la population algérienne la plus naturellement encline et engagée à produire une réflexion aboutie en matière de développement durable sur le territoire algérien. Puisque ses membres évoluent pour beaucoup dans des pays réputés très avancés dans ce domaine, ils pourraient représenter un atout majeur pour le développement durable algérien.

Beaucoup d'idées et de propositions intéressantes commencent d'ailleurs à faire leur « bonhomme de chemin » dans cette frange exogène du développement durable de l'Algérie. Toutefois, elles se trouvent encore trop souvent freinées par deux obstacles majeurs : les extrêmes contingences que font peser la bureaucratie algérienne sur ces projets ainsi qu'une présence sur le terrain qui n'est malheureusement pas assez soutenue pour leur permettre de développer localement des projets à forte teneur de durabilité. La fermeture prolongée des frontières algériennes, due à la crise de la Covid-19 n'a malheureusement pas du tout arrangé les choses. Beaucoup de ces projets subissent de plein fouet les effets d'une telle contingence.

Ajoutons à cette réserve qui n'est pas pour autant dénuée d'un sincère optimisme, la difficulté pour beaucoup de ces acteurs/trices de percevoir le terrain algérien avec un regard non seulement dépassionné mais encore plus, capable de bien comprendre et d'assimiler les particularités d'une société aux codes sociaux très différents de leurs pays de résidence ou de naissance. Beaucoup d'entre eux/elles aspirent à développer des projets dans des zones rurales dont ils/elles pénètrent souvent la société par la mauvaise porte et passent à côté des bonnes fenêtres pour s'adresser sereinement leurs cibles locales. Cette fâcheuse tendance pourrait être très facilement atténuée par un accompagnement à même de leur donner certaines clefs ou d'assurer une médiation plus fluide et sereine entre les initiateurs de ces projets et les populations locales. Cela est, en soi, une niche d'entreprenariat vert et social qui pourrait s'avérer très prometteuse à développer. Le fait est que de plus en plus d'Algérien.nes installé.es ou né.es à l'étranger se sont engagé.es ou aspirent à s'engager dans un retour plus ou moins permanent sur le sol algérien. Un nombre non négligeable d'entre eux/elles sont des porteurs/euses de projets durables et sont déterminé.es à aller au bout de leurs objectifs de développement durable pour leur pays d'origine. C'est un phénomène qu'il faudrait encourager et accompagner

localement avec beaucoup de bienveillance et de pédagogie. Un tel apport en ressources humaines et en capitaux, bien orienté, pourrait constituer une transformation très fertile pour un terreau algérien déjà en devenir, sous-tendu par des projets d'action, de formation et d'encadrements dans le cadre d'un développement algérien authentiquement durable.

LE MONDE ASSOCIATIF ALGÉRIEN

Pour ce qui est de la société civile algérienne et notamment des associations, beaucoup d'entre elles abordent la question du développement durable avec une approche qui rappelle en substance celle du gouvernement algérien. Un nombre important d'associations qui veillent à diffuser les préceptes ainsi que les messages du développement durable au sein de la population locale répondent surtout à des appels d'offres émanant de bailleurs de fonds internationaux ou de l'Etat algérien. Elles se contentent trop souvent d'être de bons élèves à l'école du *soft power* international et du « politiquement correct » local plutôt que de s'aventurer à devenir les réels pionniers d'un développement durable effectivement algérien. Sont-elles d'ailleurs réellement encouragées par leurs financeurs à penser et à agir autrement? Rares sont les associations qui ont une démarche de développement durable vraiment personnelle et surtout qui sont capables de maintenir en vie des projets allant dans ce sens une fois la période de leur financement écoulée.

La tendance générale de leurs actions est celle d'une sensibilisation événementielle, rarement celle d'actions durables. Il est d'ailleurs assez intéressant de remarquer qu'une organisation comme le PNUD Algérie semble avoir beaucoup de difficulté à identifier des projets associatifs algériens capables de répondre pleinement aux exigences d'un financement par le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial). L'Algérie, qui, comme tous les pays membres de l'ONU, injecte une part de son PIB dans ce fonds, est le plus souvent déficitaire dans ce domaine. Et ce contrairement à la Tunisie et au Maroc dont les sociétés civiles semblent beaucoup plus aguerries et expérimentées dans le montage ainsi que la réalisation de projets de développement durable sur leur territoire national.

Il faut rappeler cependant que le monde associatif algérien renaît à peine de ses cendres, après une période de décennie noire qui a été dévastatrice dans tous les domaines pour la société civile algérienne. Ajoutons à cela une loi algérienne régissant le fonctionnement des associations très contraignante, voire sclérosante, notamment en matière de collaboration internationale (Hamadi 2019). De plus, le gouvernement algérien ne finance directement que très peu les projets associatifs relatifs au développement durable. Les citoyen.nes ainsi que les entreprises sont également très peu enclins à financer par leurs dons ce genre d'initiatives. La société algérienne, dans son grand ensemble, préfère largement

investir dans des actions de philanthropie ou des actions à caractère sensationnel que dans de réels projets de développement durable.

Le champ d'action de ces associations est ainsi amplement réduit à celui d'événements à caractère symbolique ou d'opérations de sensibilisation périodiques. Accomplies par des bénévoles, la majeure partie d'entre elles ne peuvent s'appuyer que sur des moyens financiers limités ainsi que sur une niche de compétences très restreinte dans la conduite effective d'un projet durable. De plus, leurs discours ainsi que leurs démarches sortent rarement du cadre idéologique et des conventions politiques imposées par le gouvernement algérien, au risque de se voir marginalisées si ces associations ne pratiquent pas cette autocensure.

Cependant, cela ne signifie pas qu'il n'existe pas certaines associations en Algérie qui ont acquis l'expérience et les capacités suffisantes pour développer de véritables projets de développement durable ou pour en faire une promotion intelligente. Celles qui ont su s'organiser et acquérir des compétences dans le montage ainsi que la conduite de projets ont pu, de ce fait, se démarquer très tôt et ont réussi à développer des relations de confiance et de collaboration durable avec nombre de bailleurs de fonds ainsi qu'avec l'État algérien.

Il s'agit d'associations qui existent depuis au moins dix ans et qui comptent le plus souvent dans leur bureau des membres permanent.es, salarié.es ou la plupart du temps chef.fes de projets. Cette « professionnalisation » est d'ailleurs une clef essentielle de l'évolution du monde associatif algérien vers la réalisation de projets de développement durable. Cela devrait les rendre beaucoup plus aptes à se développer dans la durée plutôt qu'au rythme des représentations éphémères. L'idée centrale de cette recommandation est que le bénévolat n'est jamais plus efficace que lorsqu'il est encadré par une équipe de professionnel.es et soutenu par des moyens logistiques suffisants pour le rendre à la fois performant et convivial.

UN BESOIN VITAL D'AUTONOMIE FINANCIÈRE ET POLITIQUE

Cette sphère du développement durable algérien reste malgré tout un microcosme largement confiné dans un dialogue « Nord-Sud » entre ces associations algériennes et les bailleurs de fonds qui stimulent et orientent en grande partie leurs actions. Cette stimulation financière est certes un très bon carburant pour lancer des initiatives pilotes, enclencher des dynamiques dont la durée ne dépasse cependant que très rarement le moyen terme. Elle place à vrai dire beaucoup de ces ONG algériennes dans une position où la pérennité de leurs actions ainsi que de leur organisation dépendent largement des subventions de ces bailleurs de fonds, internationaux ou nationaux et, bien entendu, de l'assentiment tacite ou déclaré de l'État algérien.

Pour que ces initiatives s'inscrivent dans une optique orientée vers plus d'autonomie financière et donc plus de liberté d'action, il faudrait qu'elles n'omettent plus de s'impliquer dans le volet le plus « concret » du développement durable, à savoir sa dimension économique. Elles devraient axer leurs programmes avec un *mindset* bien plus prompt à les engager sur la voie de leur autofinancement ainsi que de la création d'emplois durables au sein de leurs structures, mais aussi de leur environnement local.

Rappelons toutefois, une fois de plus, à leur décharge, le contexte politique à forte tendance bureaucratique et donc résolument interventionniste de l'environnement politique algérien. C'est un facteur environnemental qui ne favorise pas vraiment une telle indépendance et qui garde au contraire nombre de ces organisations non-gouvernementales dans le giron d'une forme très subtile de précarité. Le terme précarité ne renvoie pas ici au sens de pauvreté, mais à l'importance vitale du soutien d'un bailleur de fonds pour la pérennité de leur action.

L'ENTREPRENARIAT VERT ET SOCIAL, UNE NOUVELLE PISTE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Il semble en effet que la tendance chez la « jeune garde » du développement durable est de s'orienter plutôt dans le monde de l'entrepreneuriat vert et social qui leur semble être une formule « hybride » beaucoup plus souple et en phase avec l'esprit « Start up nation » du 21ème siècle. C'est peut-être dans cette catégorie de projets de développement durable que l'on verra aboutir très prochainement les initiatives les plus prometteuses, parfois même les plus originales ; d'autant que le gouvernement algérien affiche actuellement un intérêt très prononcé pour le format « startup ».

Le concept d'économie circulaire semble au passage avoir bien meilleure presse auprès de ce public que son corollaire sémantique « le développement durable ». La raison en est peut-être qu'il répond la plupart du temps à des problématiques plus concrètes et surtout plus proches des préoccupations quotidiennes des Algérien.nes, notamment en matière de problématiques environnementales et de services directs ou indirects à la personne.

Cependant, à ce jour, le statut juridique de l'entrepreneuriat vert et social n'a pas encore été officiellement fixé ni clarifié. Ce serait pourtant le préalable le plus sécurisant et stimulant pour toutes ces jeunes entreprises qui aspirent à passer de la théorie à la pratique et voient dans ce type d'entrepreneuriat la possibilité d'aller plus loin que ce que le monde associatif pourrait leur offrir en opportunités d'atteindre leurs buts. Allier leur volonté d'améliorer leur quotidien et celui des autres à un projet de carrière enrichissant stimule bien des vocations et des envies d'entreprendre chez ce public dont la grande partie est constituée de jeunes diplômé.es et d'étudiant.es sur le point de finir leur cursus universitaire.

En Algérie, à cause d'une déficience en matière de nomenclature et de statistiques précises, l'entrepreneuriat vert reste une activité mal définie, même s'il existe déjà des organismes comme l'ACSE (Algerian Center for Social Entrepreneurship) qui, basée à Alger, tente d'accompagner les projets des jeunes entrepreneurs par son équipe comme les plus prometteuses/euses dans ce domaine. Toutefois, cette initiative, aussi louable qu'elle puisse paraître en surface, demeure malgré tout assez marginale et n'a pas encore un rayonnement d'action et d'influence à la hauteur du véritable défi que pourrait représenter le développement d'un entrepreneuriat vert en Algérie. En matière de visibilité du secteur, notre constat reste inchangé. Dans cette étude, nous ne prendrons donc pas la peine de citer des projets en particulier. Il y est plus question de partager avec le lecteur/ la lectrice une impression générale, fondée sur l'expérience de participation à de nombreuses rencontres organisées autour de ce concept ou de collaboration de mentorat avec certaines de ces jeunes entreprises pour la plupart plus en devenir qu'en réelle activité.

Convenons également, dans ce volet concernant l'entrepreneuriat vert et social, que nous ferons délibérément l'impasse sur le secteur industriel de cette « économie verte » algérienne. Car il s'agit dans cette étape de notre diagnostic de parler avant tout de la société civile. Ainsi, il est possible d'identifier quelques secteurs plus émergents que d'autres comme l'écotourisme, l'agriculture biologique ou durable ainsi leurs produits de transformation corollaires, les plantes médicinales et leurs transformations, les services de collectes et de tri des déchets à l'échelle domestique, le secteur des emballages, la communication et la publicité, l'organisation de formations et d'événements dans de nombreux domaines d'activité liés au développement durable, l'éco-construction. Bien entendu, il ne s'agit pas ici d'une liste exhaustive, mais plutôt d'un rapide panorama de potentiels déjà en voie de développement.

Une certaine confusion semble par contre persister entre « entreprise sociale et environnementale » et « start up » dans l'esprit non seulement des jeunes entrepreneurs/euses algériennes mais aussi de celui des autorités algériennes. Ainsi, une *start-up* est avant tout un laboratoire d'innovation qui n'est pas forcément soumis à une exigence de réussite immédiate. Son financement ne dépend que très rarement d'une réelle clientèle mais plutôt de bailleurs de fonds privés et publics. Or, le « risque » pour ces projets de dépendre en grande partie du soutien extérieur plus que des bénéficiaires assurés par une réelle clientèle n'est pas encore vraiment écarté. Par ailleurs, cela paraît surtout moins contraignant d'un point de vue bureaucratique, du moins pour l'instant.

Ce faisant, il y a d'autant plus un risque que cette confusion soit un terrain idéal pour de nombreux détournements de fonds publics et de faillites programmées, à l'instar du cortège de telles dérives qui a accompagné le programme de l'ANSEJ tout au long de son déroulement (Rédaction AE 2020). En effet, le fait que ces *start-ups* ne soient pas

soumises à des exigences de réussites, et qu'elles soient financées partiellement par des fonds publics risque d'offrir un terrain très propice à de telles pratiques douteuses.

En outre, pour évoluer il ne suffira pas à ces entreprises vertes de se contenter de créer une offre de service au sein d'une bulle coupée des réalités du quotidien des Algériennes. Dans un pays comme l'Algérie, en effet, ces jeunes entreprises devront apprendre à identifier les niches réelles d'une demande qui n'a pas encore été suffisamment stimulée par un environnement sociopolitique favorable. L'entrepreneuriat vert à l'échelle de la petite et moyenne entreprise n'en est encore en Algérie qu'à ses balbutiements. Sans une prise en charge de la question environnementale plus importante de la part de la société algérienne, de telles manières de penser et de pratiquer l'entreprise n'auront que très peu de chances de se développer durablement. Il y a tout un climat, une atmosphère, un écosystème culturel à construire en parallèle pour que l'économie verte algérienne arrive à s'épanouir hors du cadre très ciblé de l'écologie industrielle.

Cependant, ce secteur peut tout à fait s'avérer être un secteur très prometteur pour ce genre de sociétés à taille humaine, à condition qu'elles sachent se placer au bon niveau de la chaîne des opportunités. La médiation entre les populations locales et de plus grandes structures privées ou étatiques ainsi que l'élaboration de banques de données bien spécifiques sont par exemple des niches de services commerciaux tout à fait à leur portée. Il suffit, rappelons-le une fois de plus, de cultiver la bonne culture nationale et de continuer tous les efforts de communication environnementale au sein de la société civile algérienne, au même titre que dans toutes les sphères de la société.

Contrairement à leurs aînés.es qui ont découvert le développement durable en cours de route, nombre de ces Algériennes qui se sont engagées dans ce type d'entreprise, ou aspirent à le faire, ont été sensibilisées relativement tôt à ce concept et cela avec des moyens de communication et de pédagogie bien plus importants et performants. Le chemin est donc tracé, mais reste toutefois encore long pour ces jeunes qui ont grandi dans un environnement culturel où le développement durable n'a pas encore appris à parler réellement leur langage.

Ce type de développement n'a d'ailleurs, jusqu'à présent, pas beaucoup d'exemples probants de *success story* algérienne à proposer à l'ambition de tous ces jeunes entrepreneurs/euses. Et cela est encore plus vrai quand il s'agit de réussite à la portée sociale de n'importe laquelle d'entre eux/elles. L'avenir nous dira si cet attrait pour les « Startup », l'entrepreneuriat social et vert, ainsi que l'économie circulaire sauront se dédouaner des travers systémiques qui ont fait jusqu'à présent de l'approche algérienne du développement durable un rendez-vous manqué avec le 21^{ème} siècle.

LA DURABILITÉ DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE ALGÉRIEN

Il reste à apprécier l'influence du développement durable dans la sphère plus conventionnelle de l'entrepreneuriat algérien. Il semblerait que la tendance soit à peu près la même que dans les autres dimensions ou échelles du régime « développement durable » algérien. Hormis les entreprises impliquées dans l'économie verte, comme celles du secteur des services environnementaux ou bien encore celles qui ont des relations de clientèle dont le cadre dépasse celui des frontières de l'Algérie, la majeure partie des sociétés algériennes ne se sont pas encore appliquées à rendre leur activité plus durable.

Bien au contraire, l'environnement économique algérien leur impose plutôt une vision qui fait la part belle au court-termisme et n'a à vrai dire pas encore donné la place ainsi que les moyens qu'il mérite au technicien HSE (*Hygiène Sécurité Environnement*). Cela est encore plus vrai dans un contexte économique où la part de l'informel reste très importante dans cette sphère essentielle du développement algérien. La plupart des entreprises algériennes ont une conception de la Responsabilité sociale et environnementale qui est beaucoup plus portée sur la philanthropie et la charité musulmane que sur la question environnementale. Il faut néanmoins reconnaître que cette tendance tend progressivement à évoluer, notamment parce que l'environnement est un sujet qui est en train de prendre de plus en plus d'espace dans les réseaux sociaux et donc, par une sorte d'effet de ruissellement médiatique, au sein de l'opinion publique algérienne.

La législation environnementale algérienne souffre quant à elle d'un manque flagrant d'application autant que de clarté dans ses énoncés, laissant ainsi la porte ouverte à tous les abus ainsi qu'aux interprétations les plus douteuses. Là aussi le développement durable algérien n'a pas encore tenu ses promesses et gagnerait à être soutenu par une régulation étatique réellement volontaire à imposer les préceptes de la durabilité aux entrepreneurs/trices algériens.

nes. Cela est particulièrement valable en ce qui concerne les industriels qui se permettent pour l'instant trop de libertés écologiques vis-à-vis de l'environnement ainsi que de la santé publique sans encourir la plupart du temps de sanctions suffisamment proportionnelles à leur gravité. Il convient de souligner que les effets cumulés des incivismes et délits environnementaux commis par la majorité des PME et petites entreprises informelles représentent une agression aussi néfaste que systémique pour l'Environnement. Une veille à ce niveau de la microéconomie algérienne est une nécessité qui ne peut plus souffrir de toutes les défaillances qu'elle accuse actuellement. Enfin, souvent par faute de réelle intelligence ou de compréhension des réels enjeux de la durabilité, l'administration algérienne reste encore très

frileuse en matière d'innovations. De plus, il arrive souvent que les entrepreneurs/trices qui désirent arriver sur le marché algérien avec de nouvelles pratiques rencontrent encore beaucoup de difficultés à convaincre et sont même confrontés à certaines entraves à leur processus de développement. Cette inertie paralysante est un frein à la créativité ainsi qu'à l'innovation qu'il faudra absolument réduire au maximum, afin de rendre beaucoup plus fluides ce genre d'initiatives entrepreneuriales.

UNE PLACE TRÈS TIMIDE SUR LA PLACE PUBLIQUE ALGÉRIENNE

Il faudrait aussi que la demande de telles normes et services émanent davantage de la sphère des consommateurs/trices, tandis que les véritables associations de consommateurs/trices sont encore assez rares en Algérie et ne disposent pas d'une puissance d'influence aussi efficace que les lobbies industriels locaux et étrangers très actifs en Algérie. C'est la demande qui pourra aussi créer l'offre en matière de développement durable et cela sera peut-être bien plus vrai que le contraire. Certes, une fois de plus les réseaux sociaux ont pris un certain relais dans ce domaine et nombre de pages de consommateurs/trices exercent une pression de plus en plus importante sur la réputation des entreprises algériennes. En revanche, le phénomène des « influenceurs » a tendance à fausser quelque peu cette émulation entre les entreprises et leur clientèle en le récupérant à des fins purement publicitaires.

Le rôle des médias dans ce domaine doit s'affirmer encore plus qu'il n'a tendance à le faire. Et pour cela il faudrait que ce corps de métier soit lui-même mieux formé et sensibilisé à toutes les questions relatives au développement durable. Il n'existe pas encore de véritable cursus universitaire de journalisme environnemental, et les formations qui sont régulièrement proposées aux professionnels de l'information sont encore destinées à une trop infime partie d'entre eux/elles. Très peu de journalistes impliqués dans des rubriques sur l'environnement ont une réelle connaissance des rouages politiques et intellectuels d'un développement durable en perpétuelle évolution.

QUAND LA RUE JUGE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ALGÉRIEN

Même si l'on observe le développement durable en Algérie du seul point de vue de l'équité sociale, qui est sans aucun doute le pilier qui paraît être le plus ouvertement pris en charge par la gouvernance algérienne, ne doit-on distinguer les efforts réellement accomplis dans ce sens de ceux qui sont déployés pour maintenir une certaine paix sociale dans un pays où la relation entre gouvernant.es et administré.es ne semble pas être validée par un contrat social clair et serein ? Là aussi on pourra se demander en quoi réside vraiment l'efficacité de cette politique qui ne pourra être durable ni dans le temps ni dans l'espace si elle ne vise qu'à stimuler l'inertie ainsi que l'absence d'esprit critique.

Comment expliquer d'ailleurs qu'à partir du 22 février 2019, pendant plusieurs mois et cela deux fois par semaine, immanquablement, des millions d'Algérien.nes ont pris pacifiquement d'assaut la plupart des grandes places publiques du territoire algérien pour signifier un mécontentement ainsi qu'un rejet total de l'ensemble du système politique algérien ? Le taux excessivement faible de participation au référendum relatif à la modification de la Constitution, qui a mis en avant le développement durable avec encore plus d'insistance que la mouture précédente, n'est-il pas lui aussi un marqueur très fort du peu d'adhésion des Algérien.nes au projet d'une « Algérie nouvelle » qui n'aura pas changé seulement de forme, mais aussi de fond ?

N'est-ce pas là le bilan le plus criant de vérité et le plus difficilement contestable de ce développement durable algérien ? Vendu sur la place publique internationale comme un des plus aboutis sur le continent Africain... Un an après on constate que seule la pandémie de la Covid-19 aura pu freiner un temps cette contestation... Cet élan semble certes peiner à reprendre de plus belle, mais il persiste tout de même. L'inclusion de la société civile dans le processus républicain, la décentralisation, l'instauration d'un état de droit, la liberté d'expression et tant d'autres incontournables d'un véritable développement durable de l'Algérie seront-ils enfin au rendez-vous de cette « Algérie nouvelle », annoncée par la « nouvelle » équipe aux commandes de l'Algérie ? De telles promesses vont-elles survivre aux orthodoxies comportementales du système algérien ?

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE MAIS DIFFÉRENCIÉE

Il est clair qu'il ne serait pas complètement honnête d'incriminer seulement les gestionnaires de l'Algérie de toutes les tares dont souffre le développement durable algérien. La part du citoyen/de la citoyenne dans cette défaillance systémique ne doit absolument pas être considérée comme anecdotique. L'incivisme malheureusement notoire et avéré d'une trop grande partie des citoyen.nes algérien.nes, joue un rôle sans conteste très important dans cette incapacité à inscrire l'économie algérienne ainsi que la société dans une démarche réellement durable.

L'Algérie contemporaine est une société, où l'espace ainsi que les mobiliers publics ne sont plus considérés comme une propriété intime collective mais plutôt comme celle d'un *beylik* (Oulebsir 2013), pour reprendre une expression qui reste encore assez populaire. Ce terme, qui remonte à l'occupation ottomane de l'Algérie, suppose ainsi que la Chose publique est dans la psyché populaire encore régie par une autorité étrangère. Dès que le pas de leur porte aura été franchi, nombre de citoyen.nes de ce pays ne se comportent plus avec la même civilité qu'au sein de leur sphère intime. La place publique est tantôt considérée comme propriété exclusive de l'État, tantôt comme un bien

vacant ; rarement comme un bien commun. Comme si, à vrai dire, deux économies, une domestique, l'autre politique, ne se rencontraient plus vraiment au sein du développement algérien.

Une telle déconnexion entre les Algérien.nes et leur environnement tire en grande partie sa source dans une rupture visiblement profonde entre l'État et le Peuple et donc entre la sphère républicaine et la dimension démocratique de la gouvernance algérienne. Comment expliquer autrement le contraste saisissant entre la propreté des intérieurs, le comportement respectueux des bonnes pratiques domestiques et l'incivisme ainsi que l'anarchie qui règne dans bien des espaces publics d'Algérie ? Comment expliquer que la plupart des constructions privées soient finies à l'intérieur et le plus souvent inachevées de l'extérieur ? Comment expliquer également que nombre des initiatives civiques que l'on pourrait apparenter à un développement durable algérien authentique se déroulent plutôt à l'échelle de villages ou de quartiers et cela très souvent indépendamment de la tutelle ou de l'initiative des autorités locales ou nationales ? On pourrait également s'interroger sur le fait que le gouvernement algérien s'entête à récompenser ces villages et quartiers sur le critère au fond très hygiéniste du quartier ou village le « plus propre » et ne semble pas ainsi mettre plus en valeur ou encourager la véritable source sociale de ce résultat, à savoir, une intelligence collective durable.

L'INCLUSION CIVIQUE

Un phénomène social, jusque-là inédit depuis bien longtemps, pourrait contribuer en grande partie à répondre à ce genre d'interrogation. Il a été constaté dès les premières heures du Hirak algérien. En effet, des millions d'Algérien.nes ont occupé chaque mardi et vendredi les places publiques de leurs villes, sans qu'elles ne soient pour autant jonchées par des quantités astronomiques de déchets. Cela est pourtant généralement le cas à chaque fois que la foule algérienne a coutume de se masser quelque part. Ajoutons qu'à cette période les opérations de nettoyage et d'embellissement d'un nombre impressionnant de quartiers ont fleuri un peu partout en Algérie, notamment sous l'initiative personnelle d'une jeunesse qui s'est largement mobilisée lors des manifestations afin que les rues demeurent propres après le passage de chaque Hirak.

Ces foules sont-elles pas justement animées par un sentiment jusque-là oublié par les un.es ou ignoré par les autres, selon la génération à laquelle on appartient en Algérie ? Le sentiment de s'être enfin réapproprié la rue et donc l'espace public ? Cet espace n'est désormais plus perçu seulement comme un lieu de passage ou de transit, où tout regroupement a longtemps paru au mieux suspect, au pire interdit. Longtemps considéré comme un milieu hostile, plus particulièrement pour les jeunes femmes, la rue est redevenue, dans la psyché populaire algérienne, un

lieu de convivialité sociale, d'émulation citoyenne, d'expression, de créativité, au-delà de toute considération de genre, de classe sociale, de régionalisme ou bien même de croyance politique ou religieuse.

Certes, cela ne durera à chaque fois que le temps d'un regroupement de foule hebdomadaire, mais tous ces vendredis sont apparus encore plus sacrés pour nombre de citoyen.nes Algérien.nes et ce, non plus seulement parce que c'est le jour de prière collective mais aussi parce que cette communion populaire redonne à l'espace public la dimension qui a été longtemps la sienne dans l'habitat nord-africain traditionnel, à savoir un espace non pas seulement dédié aux activités économiques et spirituelles, mais aussi à la politique. Si le vendredi est aussi très souvent le jour de la prière et du Souk, il était tout autant une journée où nombre de conseils populaires se réunissaient pour débattre de sujets relatifs au bien commun. Aujourd'hui d'ailleurs, ils continuent encore à se réunir sur la place publique de certaines localités algériennes qui ont perpétué la mémoire ainsi que la pratique d'un tel patrimoine politique.

C'est peut-être là que se situent en grande partie tant les entraves que le champ des possibles d'un projet de société algérienne plus en phase avec son temps, parce que moins détachée de son passé. Il ne s'agit là pas du passé qui a été écrit par les uns et les autres dans les livres d'histoire, ni de celles de héros légendaires, de rois et de reines aux destins romanesques. Cette histoire sera beaucoup plus ancrée dans une mémoire vernaculaire. Ce sera celle qu'un simple objet d'antan pourra nous raconter sur la vie de nos ancêtres, celle que nous apprennent les vestiges d'un village abandonné, le souvenir d'une tribu ici installée, celle qui persiste à travers les coutumes et les traditions algériennes, celle d'un peuple qui a su, aux quatre coins cardinaux de ce vaste territoire, s'adapter à de nombreuses contingences naturelles et historiques avec un rare sens de la sobriété, de l'efficacité et encore plus de la solidarité.

4

DU DÉVOIREMENT DURABLE VERS LA « VOIE DE L'OASIS »

Nous avons donc pu constater, qu'à ce jour, le développement durable algérien était très loin d'avoir atteint son véritable potentiel. Au point que l'on pourrait même se risquer à considérer le développement actuel de l'Algérie comme radicalement antinomique, point par point, pilier par pilier, aux notions les plus fondamentales du développement durable.

Le néologisme « dévoirement » serait bien plus à propos pour qualifier le caractère le plus durable du « Système Maison » (l'écosystème) Algérie. Un dévoirement durable est celui qui consomme et gaspille des quantités faramineuses d'énergie, d'argent, de ressources naturelles et de potentiels humains et ne produit en retour pas grand-chose d'innovant, ni même de convivial ; ce, tant sur le plan technique que dans la sphère sociale et sûrement pas au niveau de l'Environnement. Aucun rapport, aucune étude et encore moins aucun constat sur le terrain ne pourra contredire honnêtement un tel diagnostic.

Il existe une autre expression, beaucoup moins hétérodoxe que le « dévoirement durable » pour qualifier le *mindset* qui semble animer ce développement durable algérien : *greenwashing*. Pour adhérer à cette proposition, il suffira de s'en référer à la définition la plus répandue de cette expression. En effet, le *greenwashing*, aussi nommé éco-blanchiment ou verdissage, est un procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation (entreprise, administration publique nationale ou territoriale, etc.) dans le but de se donner une image de responsabilité écologique trompeuse. La plupart du temps, les dépenses consenties concernent davantage la publicité que de réelles actions en faveur de l'environnement et du développement durable.

Cette définition ne correspond-elle pas en effet en tout point avec ce que nous nous sommes appliqués à décrire en substance tout au long de cette étude ? N'avons-nous pas ainsi nommé une bonne fois pour toute la maladie par son nom ? Certes, si l'on veut considérer la chose avec une approche plus radicale et donc remonter à la source du mal, on devra préciser sa nature systémique. La maladie sur laquelle notre diagnostic a mis le doigt fait partie d'un sinistre cortège d'entraves au développement durable

algérien qui peut être comparé à une pathologie auto-immune. Cette maladie affecte toutes les capacités de la société algérienne à se prémunir efficacement contre les affres de ce « dévoirement durable » ; non seulement de sa nature au sens propre mais aussi du sens plus figuré qui définit une manière d'être.

LA POSSIBILITÉ D'AUTRES VOIES...

Cette triste réalité est cependant loin d'être définitivement réductible à une insurmontable fatalité. Bien au contraire, elle ne résulte ni d'une incapacité de nature, ni même d'une question de moyens. Elle ne peut non plus être imputée au fait de manquer des outils ou des instruments institutionnels adéquats. Si l'Algérie n'a pas encore su transformer ce « dévoirement » -qui n'a que trop duré- de tous ses potentiels en un authentique projet national de prospérité économique ainsi que de convivialité sociale et environnementale, n'est-ce pas une preuve supplémentaire qu'il ne suffit pas de créer des institutions et de voter des budgets pour atteindre une telle panacée ?

Et s'il s'agissait surtout d'une carence culturelle qui pourrait très bien être comblée en insufflant avec méthode et surtout pédagogie un nouveau paradigme de modernité au développement algérien ? Pourquoi ne pas imaginer une nouvelle voie qui saurait s'appuyer sur une richesse naturelle qui n'a pour l'instant pas été assez exploitée à sa juste valeur. L'Algérie dispose d'un patrimoine et d'un patrimoine matériels et immatériels aussi riche et vaste que le territoire algérien qui est un écosystème national à la croisée entre de nombreux biotopes, climats et paysages. Cet héritage a trop longtemps été non seulement ignoré, mais encore plus mésestimé par ceux-là même qu'il aurait dû enrichir et propulser sur les chemins d'une modernité retrouvée. Ce pays est doté d'un génie naturel qu'il ne sait pas encore mettre en valeur...

CE QUE « SE DÉVELOPPER » DEVRAIT SIGNIFIER POUR L'ALGÉRIE...

« Développer » est un verbe, et donc une action, qui gagnerait en neutralité politique si elle était repensée avec une objectivité soucieuse de le concevoir au plus près de son sens premier. Il

faudra peut-être prendre à présent le temps de s'attarder quelques instants sur la morphologie et donc le sens substantif du mot « développement », ne serait-ce que pour en comprendre les subtilités, mais aussi les détournements possibles.

Rappelons ainsi tout d'abord que le préfixe « dé » dont il est constitué implique nécessairement la cessation d'un état ou d'une action ou l'état ainsi que l'action inverses. Par contre, le suffixe « ment » donne à un mot la qualité d'action. Dans une autre mesure, il qualifie une manière de penser ou de faire quelque chose. Le nom féminin « enveloppe » quant à lui, sous-entend le sujet d'une action, celle d'envelopper, d'entourer. Littéralement, une enveloppe, c'est la chose qui entoure quelque chose ou quelqu'un. Développer c'est donc sortir quelque chose ou quelqu'un de son enveloppe. Et le développement est le processus à la fois technique et intellectuel qui définit cette action.

Ainsi, le caractère de ce mot dépendra en grande partie de la conception de l'enveloppe de laquelle il voudrait sortir son sujet. À première vue, développer suppose une action positive. Cela ne peut qu'impliquer que la nature négative de l'enveloppe qui entoure le quelqu'un ou quelque chose à développer là où il est de ce fait ankylosé. Elle apparaît inévitablement comme une entrave à son plein épanouissement. Cette conception peut faire penser à bien des égards à l'état de chrysalide d'une larve au stade où elle est enveloppée dans son cocon, avant qu'elle ne s'en libère que pour devenir un papillon.

« Développer » une nation, c'est donc intrinsèquement la sortir du sous-développement. Pendant très longtemps, cette enveloppe fut identifiée comme un « néga-système » d'inerties structurelles et d'entraves intellectuelles à son plein épanouissement social, économique et culturel. Le développement durable va ajouter la notion de « durabilité » autant au développement qu'au sous-développement. Un pays aujourd'hui peut être sous ce prisme une grande puissance économique et culturelle et demeurer malgré tout « sous-développé », au regard des objectifs ainsi que des indicateurs du développement durable.

Le modernisme est-il un paradigme de développement absolument légitime dès lors que le respect de l'environnement et la conscience écologique deviennent des critères incontournables du développement humain ? Cette nouvelle donne écologique ne remet-elle pas en question les notions les plus conventionnelles de modernité et de progrès ? Notamment quand elles sont systématiquement considérées comme foncièrement antinomiques à celles de la tradition et des coutumes. Car, sous cet angle nouveau, ce qui paraissait moderne peut tout à fait paraître à présent archaïque, et ce qui avait coutume d'être jugé comme anachronique peut s'avérer renouer avec l'air le plus moderne du temps. Hier, manger du pain préparé avec de la farine complète était le lot des plus pauvres. Aujourd'hui, c'est un luxe. Le pain blanc, longtemps réservé aux riches est devenu un vulgaire produit de masse.

De même, dans un 21ème siècle qui sera écologique ou ne sera pas, le fait de reconnaître tous les bien-fondés de la tradition et des coutumes ancestrales en matière d'écologie et d'environnement doit-il pour autant nous enfermer dans un esprit conservateur ? Si le *tajmaat* est un modèle ancestral nord-africain de gouvernance locale, qui a bien des égards s'avère compatible avec l'esprit du développement local, il n'en reste pas moins que cette tradition doit évoluer à présent vers plus de mixité et d'inclusion des jeunes en son sein et non pas seulement dans son champ d'action. Il faudrait peut-être, justement, dans le défi de proposer un nouveau paradigme de civilisation pour la modernité du 21ème siècle, reconnaître également la nécessité de s'extirper des archaïsmes d'une conception beaucoup trop dualiste de la relation entre modernité et tradition, conservatisme et progressisme. L'écologie et l'environnement ne sont-ils pas, par exemple, des radicaux communs potentiellement très puissants pour engager nombre de pays comme l'Algérie, embourbés dans un tel statu quo, à se développer enfin sur une « voie du juste milieu » ? Cette voie serait celle d'une éthique du respect de la vie et de son prochain qui est par nature compatible avec les aspirations sociales des uns et les croyances religieuses des autres. N'est-ce-pas là, au fond, la véritable mission d'un authentique développement durable algérien ? Rendre possible une telle rencontre...

Il existe forcément une différence de nature profonde, entre l'objectif universaliste qu'est le « développement » et le projet local de « se développer ». Il semblerait, à l'observer de plus près, que le premier aspire tout simplement, au bout du compte, à remplacer une enveloppe culturelle par une autre, une tradition locale par la sienne, celle du progrès global. Toutefois, il est sûrement possible de voir l'enveloppe matricielle d'une nation, sa nature profonde, comme la substance invariable de toutes ses transformations heureuses. Est-il vraiment possible de s'engager sur la voie d'un changement aussi radical, armé seulement de la science, de la technocratie et de l'innovation ? L'universalisme (l'idéologie de l'universalité) habité par un esprit de standardisations et de globalisations tout azimut, à une époque où la biodiversité a été reconnue comme une économie de la nature plus prospère et durable que la monoculture capitaliste, devrait au contraire céder le pas à celui d'une universalité, (manière d'être universel) qui saurait reconnaître dans les particularités des uns et des autres la richesse tout en variations d'une culture primordiale, une matrice culturelle commune à tous les peuples du monde, et cela depuis la nuit des temps

RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME...

Chacune des dimensions de cette action de « dé-envelopper » une nation, une région, une ville, un village, un quartier, un groupe social, un individu ne devrait éluder ni l'une, ni l'autre de ces particules d'un même écosystème. Dans leur juste mesure respective, elles doivent contribuer à propulser leur sujet sur la voie d'une transformation positive. Et, à ce

titre, il ne serait pas du tout inopportun de rappeler la célèbre sentence apocryphe du non moins célèbre Lavoisier à propos de la transformation et de la conservation de la matière : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » (Lavoisier 1789).

Qu'advierait-il si l'on appliquait ce principe à un processus de transformation non pas seulement de la matière, mais à l'échelle d'une société ? Considérons que le développement durable de l'Algérie devra immanquablement intégrer la notion de conservation dans son processus de changement positif d'un modèle éco suicidaire vers un paradigme de prospérité nationale, à la fois sobre, efficace, durable et solidaire.

Lors de cette évolution, toutes les constantes de la nature algérienne, au sens propre, comme au figuré, se conserveront, au sein d'une nouvelle modernité algérienne, sous leur forme positive et stimulante. Nature physique, un territoire, des bio-régions, des terroirs, des sols, des paysages, des écosystèmes, une biodiversité, des climats et tant d'autres éléments constituent le corps matériel de l'Algérie. Nature humaine, coutumes, traditions, savoir-faire, histoire, arts et métiers sont tout ce qui fait l'âme ainsi que l'esprit de ce pays. La Nature algérienne est donc forcément à la fois ancrée dans un territoire et immergée dans une mosaïque de cultures dont le rayonnement et les sources dépassent de très loin les frontières actuelles de ce pays, pourtant déjà aussi vaste qu'un continent.

Cette matrice tout aussi matérielle qu'immatérielle, est un patrimoine ainsi qu'un matrimoine qu'il s'agit de protéger, de conserver et de préserver ; mais aussi de moderniser, de faire progresser. Chacun de ces verbes a un sens bien particulier qui doit permettre de couvrir le champ de cette mission. Qui plus est, il est question de l'inscrire dans le présent et de faire évoluer cette matrice, de stimuler cette enveloppe corporelle et spirituelle naturelle, afin qu'elle survive aux contingences et aléas du présent ainsi que du futur.

En ce sens, la notion de patrimoine doit être complétée par celle de matrimoine, tant l'importance de la féminité et des femmes dans la conservation ainsi que la mise en valeur de toute cette richesse est essentielle pour s'engager sur la voie d'une nouvelle modernité algérienne. Il ne s'agit bien entendu pas ici de verser dans une essentialisation de la femme ni de la Nature qui les confondrait à mauvais escient. Il est plutôt question de rappeler que les femmes, aux quatre coins du monde, ont développé au cours de l'histoire une intelligence très intime et particulière avec la nature, l'environnement, l'*oikos*. Cette relation intime est autant le fruit de leur féminité que celui de la place qui a été attribuée le plus souvent aux femmes dans la société. Tant qu'elle n'aura pas revu ses rapports avec les femmes, toute société aura sûrement beaucoup de mal à concevoir la nature autrement que dans un rapport de force et de domination virile.

LA DAROLOGIE, OÙ L'OIKOS-LOGIA ALGÉRIENNE

Du point de vue de l'écologie et de l'environnement, la modernité n'est plus aussi facilement confondue avec le modernisme mais doit au contraire le confondre dans ses dérives. Elle redevient tout simplement la manière d'être en harmonie avec son époque, de s'en inspirer et de participer tout autant à insuffler au Siècle un peu de son âme vernaculaire. La modernité est un art et une manière qui ne doit plus être confondue avec l'isme qui veut la réduire à une conception linéaire et extractiviste du développement. En cette aube d'un siècle et d'un millénaire nouveaux, cette mauvaise idée de la modernité doit nous apparaître comme une tradition tronquée qui doit absolument être transformée en un nouveau paradigme de civilisation, où l'écologie occupera forcément une place de premier ordre.

Depuis la nuit des temps de son histoire multimillénaire, le territoire où évoluent les Algérien.nes a été un creuset géographique et culturel où de nombreuses ethnies se sont rencontrées. C'est un espace où des Algérien.nes ont toujours assimilé les apports de leurs envahisseurs ou de leurs hôtes et partenaires en l'enrichissant de leur nature si particulière. De la même manière que l'Algérie, d'un point de vue biologique est très prolifique en « sous espèces » endémiques, l'histoire de l'Algérie est jonchée d'exemples de techniques et de pratiques sociales ou spirituelles d'abord étrangères puis devenues vernaculaires, au fil de leur contact et des interactions qui se sont développées avec la culture et les coutumes des autochtones. Rappelons pour éviter toute confusion qu'une sous-espèce, en biologie, n'est pas une espèce inférieure, mais plutôt une variation locale d'une espèce plus globale à l'instar du Hérisson d'Algérie, alias *Atelerix algirus algirus* qui est devenu différent du Hérisson d'Europe, à force de s'adapter à son milieu naturel.

Beaucoup de modèles traditionnels algériens, nord-africains, portent en eux bien des germes d'une durabilité et d'une résilience qui pourraient donner au développement algérien un caractère authentiquement plus sobre, plus efficace et plus convivial. Cette richesse naturelle, une fois passée au filtre d'une modernité écologique plus universelle, pourrait à son tour enrichir la culture écologique mondiale. A vrai dire, elle le fait déjà sans que la plupart des Algérien.nes ne s'en rendent compte.

Toutes ces perles de savoirs et savoir-faire, dont une majeure partie a été acquise en évoluant dans des environnements très arides, au prix d'une grande intelligence ainsi que d'une solidarité sans faille avec la Nature représentent un capital d'informations ainsi qu'un terrain de recherche qui n'a pas été assez exploité par l'Algérie. Dès lors nous devrions insister sur le fait que ce capital est une ressource naturelle, matérielle et immatérielle d'une valeur inestimable, tant pour le pays que pour le reste du monde de plus en plus menacé par la désertification

et bouleversé par le changement climatique. Cette manière d'habiter et d'être habité par l'Algérie est un *oikos logos* que l'on devrait traduire par Darologie, ou bien encore Axxamologie. *Daret axxam* qui en Dérija et en Tamazigh, les deux langues vernaculaires de l'Algérie, signifient la même dimension que l'*oikos*. C'est la science, la logique, le discours (*logos*) d'habiter et d'être habité par sa maison ainsi que son foyer (*dar*) ; ici la notion de maison, « ensemble des personnes vivant sous le même toit » (Le Robert 2021) est étendue à des dimensions toujours plus vastes qui invitent les Algérien.nes à prendre conscience de l'ampleur de leur écocitoyenneté.

La Darologie est un néologisme que j'ai inventé depuis environ cinq ans, après avoir constaté lors de mes voyages et explorations en Algérie, à quel point le mot écologie paraissait étranger aux Algérien.nes. « Un luxe de pays développé ! » ai-je souvent entendu répondre à l'évocation de ce mot.

Ainsi, le terme Darologie m'a toujours été très utile pour sensibiliser les Algérien.nes, autant dans les médias que lors des nombreuses conférences et ateliers que j'anime à travers une large partie du territoire. Ce terme leur rappelle que leur environnement est aussi leur maison et qu'ils en sont les *moul el-dar*, les « maîtres de maison » et donc responsables des lieux qu'ils habitent. Dans le langage commun des Algérien.nes, *dar*, à l'instar de l'*oikos* grec signifie autant la maison que la famille. En le leur traduisant avec un mot local, l'étymologie d'écologie, la Darologie est un outil de sensibilisation assez puissant que j'ai pu tester dans de nombreux contextes, face à différents types de publics algériens. La Darologie est un concept qui rend l'environnement plus familier et se décline de plus en « 3D ». Chacune de ces dimensions représente dans la psyché des nord-africains trois sphères bien distinctes de l'environnement, ainsi que de la responsabilité environnementale.

Dar, c'est l'intimité partagée, celle de la famille, des amis proches, également de l'individu, dont le corps est un habitat. C'est le changement de l'intérieur. *Douar* qui signifie le cercle et rappelle à une unité traditionnelle de la tribu algérienne, incarne la collectivité intime. C'est une forme plus intime de la « chose publique », tout ce qui se situe au-delà du pas de la porte de la *dar* mais qui est censé demeurer encore un « chez soi ». Plus le *douar* est étendu dans l'esprit de l'habitant, à celle de son quartier, de sa région, de son pays, de son continent, plus son sentiment d'appartenance et de responsabilité environnementale prend de l'amplitude. Il devient ainsi une *dar kbira*, la grande maison d'une parenté plus étendue. C'est alors que *douar* devient le changement collectif, la démocratie participative. *Dénia* signifie le monde mais aussi la vie et une expression algérienne dit que « *dénia at dor* », le monde et la vie tournent. C'est donc une dynamique circulaire. *Dénia* est la dimension de l'ouverture sur l'étranger et c'est aussi le caractère universel qui réside

dans nos traditions tout comme dans nos pratiques sociales contemporaines. C'est également la dimension de l'économie et la géopolitique globales, dans laquelle les Algérien.nes doivent être acteurs/trices concerné.es et non pas contemplatifs/ves. *Dar*, *douar* et *dénia* sont indissociables et s'articulent de manière purement systémique. Elles sont le terrain à la fois de la conservation et du changement, dans la logique des 3D et l'Algérie est donc *dar el-Kbira*, un *douar* national des temps modernes. Le Monde est aussi notre maison partagée avec d'autres douars nationaux ou continentaux.

LE GÈNE « DURABLE » ALGÉRIEN

Dans la richesse héritée du passé, il faudrait intégrer avec encore plus de conscience celle qui s'est incrustée dans les gènes des espèces domestiques et sauvages qui persistent encore tant bien que mal sur le territoire algérien (Ghezlaoui 2019). Beaucoup de ces gènes ont subi les assauts meurtriers d'une standardisation ainsi que d'une monoculture qui est malheureusement un des traits de caractère viscéral d'un modernisme que beaucoup trop d'Algérien.nes considèrent pourtant encore comme le comble de la modernité. Pourtant, de nombreuses espèces et sous espèces issues de la biodiversité algérienne peuvent non seulement être sauvées, mais encore plus revitalisées par des méthodes de sélection naturelle.

Le palmier dattier, pour ne citer que lui, est une plante géante qui a survécu à bien des aléas climatiques. Il est capable de créer des variétés de dattes qu'il est encore impossible de reproduire en laboratoire, même armés de toute la science et la technologie actuelles. En Algérie, sur les plusieurs centaines d'espèces encore cultivées, seules quelques variétés sont réellement mises en valeur alors que chacune d'entre elles possède des vertus et des qualités bien particulières qui devraient offrir à l'économie algérienne des opportunités de transformation et de commercialisation de produits dérivés sûrement encore insoupçonnées. Le changement climatique et d'autres facteurs sont en train de remettre cependant au goût du jour la biodiversité sur les étals des vendeurs de dattes (Moussaoui 2012).

On pourrait également citer l'exemple des variétés de blé anciens issus des terroirs d'Algérie qui ont développé nombres de caractéristiques et de particularités qui les rendent beaucoup plus en phase avec les exigences d'une agriculture durable ainsi que les contingences imposées par le changement climatique; bien plus que ne le sont les espèces standards créées artificiellement. En effet, elles sont pour la plupart pensées en totale déconnexion avec la nature des sols, du climat et des écosystèmes locaux (Abdelguerfi/Laouar 2000).

Le développement durable, en tant que régime universel d'idées et de pratiques, s'il aspire vraiment à accompagner le plein épanouissement local d'une économie à la fois

performante, conviviale et écologiquement viable, ne peut s'émanciper d'un tel devoir de conscience et de connaissance de ces richesses locales. En Algérie, cet épanouissement devrait s'appliquer à être à l'avant-garde d'un mouvement de réconciliation entre les Algérien.nes et leur patrimoine ainsi que leur patrimoine biologique et culturel. N'est-ce pas justement en grande partie cette déconnexion qui a érigé un rempart presque infranchissable entre la société algérienne et son développement durable ? Ou encore l'idée complètement erronée que l'éthique d'une modernité écologique est un concept totalement exogène à la morale populaire algérienne ?

Pourtant, il est tout à fait possible, en se replongeant dans l'âme vernaculaire de chaque région d'Algérie, d'y déceler tout au contraire les traces d'un esprit qui n'a rien à envier aux vues du développement durable. Chacune de ces localités est potentiellement un laboratoire très intéressant pour penser et produire de nombreuses solutions locales qui pourront être facilement reproductibles à une échelle plus globale.

Cette âme ne doit pas être réduite d'ailleurs seulement à un génie du passé. Il existe en Algérie, en ce moment même, nombre d'initiatives et de recherches qui sont au diapason d'une telle ambition de projeter l'Algérie dans un 21ème siècle qui, dit-on, sera écologique ou ne sera pas. Cette précision doit pour le moment être avancée avec une certaine insistance afin de ne pas stigmatiser le génie créatif de la jeunesse algérienne en se contentant d'idéaliser de manière trop absolue celui des générations passées. La modernité de l'Algérie, comme celle de toutes les nations du Monde, ne peut au contraire se révéler sans l'apport scientifique, philosophique, technique, artistique de cette génération présente. C'est d'ailleurs dans cette rencontre entre le génie présent et celui du passé, que se trouvent les clefs de l'innovation et de la conservation d'une modernité algérienne autant retrouvée qu'inventée.

IL FAUT « ALGÉRIANISER » LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette formule signifie que développer durablement l'Algérie c'est lui donner les moyens matériels et immatériels d'étendre toute la portée de ses potentiels naturels. C'est à vrai-dire un verbe à cultiver sous sa forme pronominale : se développer. Sans veiller à instaurer cette proximité avec cette Algérie authentique, le développement durable ne saurait franchir le vrai pas de la porte du foyer « Algérie ». En effet, dans la majeure partie des maisons algériennes, nord-africaines et dans l'architecture islamique en général, il existe un vestibule, une zone tampon, entre l'entrée et le cœur de la maison. Tantôt *sqifa*, ou pré patio, tantôt *bit el-diaf*, salon des invités, tantôt les deux. Il s'agit d'un espace « public », dans la sphère intime, réservé à celui qui est encore considéré comme un « étranger intime ». Sans avoir établi une relation de familiarité avec le maître

ainsi que la maîtresse de maison, cet « intrus », même quand il est le bienvenu, ne saurait espérer pénétrer plus loin dans cette intimité que dans ses limites les plus opaques, hermétiques à tout regard ou action extérieurs. Cet espace n'est pas celui de la réalité intime du logis mais avant tout sa vitrine vis-à-vis de l'opinion publique. C'est donc avec l'esprit de l'*oikos* algérien que le développement durable doit apprendre à faire communion et donc à comprendre les invariables avec lesquels il faudra savoir composer pour le pénétrer dans ses profondeurs.

PASSER DU « DÉVOIREMENT DURABLE » À LA VOIE DE L'OASIS »

Parmi tous les éléments de ce patrimoine, il y a un modèle à la fois social, économique et environnemental particulièrement intéressant à mettre en avant dans notre diagnostic. Ce modèle répond en fait à des principes que l'on retrouve au fond dans l'esprit de toutes les cultures locales d'Algérie et d'Afrique du Nord. Disons que dans un contexte écologique très aride et plutôt précaire, ce modèle de développement durable ancestral a atteint ici son climax, un paroxysme qui a permis aux ancêtres des Algérien.nes de recréer les conditions du Paradis en plein Désert.

Les modèles oasiens traditionnels d'Algérie, loin des images d'Epinal orientalistes qui pourraient nous éloigner du véritable objet de leur développement, sont un des éléments clefs, en puissance, du patrimoine durable nord-africain. L'oasis, en général, et chaque modèle local d'oasis en particulier, ne devrait pas être considéré seulement digne d'être l'objet passif d'un développement durable conventionnel soucieux avant tout d'en conserver la forme sans en développer le fond.

Bien au contraire, ce modèle agro-social à forte valeur écologique et culturelle pourrait être la matrice principale d'un corpus de concepts et de pratiques de durabilité nord-africaine très porté vers l'innovation et l'efficacité. Il pourrait permettre un développement durable ainsi centré sur ses particularités locales, tourné tout autant vers les richesses culturelles du Monde. Il serait susceptible de hisser par là-même les Nord-africain.es au rang d'acteurs/trices réel.les d'un développement universel authentiquement durable, c'est-à-dire capable de participer à développer leurs potentiels locaux dans une démarche de changement de paradigme plus en phase avec le Siècle, celui de l'écologie et du respect de l'environnement.

L'Oasis, n'est pas uniquement une palmeraie, ni même juste une étape refuge dans le désert. Elle fut à ses plus grandes et belles heures, l'endroit idéal pour penser, imaginer, conserver le savoir, échanger les cultures, les idées ainsi que les techniques et les matières premières. L'Oasis en tant que paradigme de développement ne saurait d'ailleurs être perçu autrement qu'avec la conscience d'une Économie éco-systémique, circulaire, en mouvement durable, celle de la nature, mais aussi celle des Caravanes.

Chaque Oasis, prise seule, n'est qu'une partie d'un ensemble bien plus vaste, qui s'étend à vrai dire sur des distances bien plus lointaines que les frontières de l'Algérie (Le cartographe 2009). C'est une économie locale partie prenante d'une dynamique plus globale qui ne saurait exister sans la contribution active de chaque Oasis qu'elle traverse et vitalise autant qu'elle y puise les ressources de son développement.

L'Oasis, sans le palmier, le bétail et l'eau, ne sont pas vivables pour l'Homme vivant dans le désert. Néanmoins, il ne faudrait pas oublier que la grande partie des Oasis ont été fondées autour de croyances spirituelles très profondes, et le plus souvent autour d'une élite dont la Science se confondait avec la religion, certes, mais n'en demeurait pas moins encline à la raison, à la sagesse. Cette spiritualité favorisa en son temps une solidarité sociale qui est, elle aussi un élément fondateur de la durabilité de ces Oasis. L'Oasis, parce qu'elle n'est pas durable sans un certain modèle de société, est la preuve que l'Être Humain est capable de jouer un rôle central dans l'équilibre d'un écosystème artificiel. Le palmier, le bétail et l'eau ont autant approvoisé le/la nomade qu'il/elle ne les a adoptés.

Faire beaucoup avec peu, quête du « Juste Milieu », sobriété, efficacité, solidarité et intelligence entre les Être humains, avec la Nature, voici certains des principes qui ont permis à l'Oasis de durer dans le désert pendant plusieurs siècles et qui en font les bases d'un développement durable algérien authentique. Que ce soit dans les montagnes de Kabylie, celles des Aurès, dans les Quartiers de la Casbah et n'importe où en Algérie, on peut considérer que, du modèle de la République villageoise à celui de la Cité État, on retrouve tous ces invariables d'une voie qu'il serait possible d'appliquer à l'échelle nationale et pourquoi pas même à celle de toute une région continentale dont la frontière commence « (...) là où les hommes portent le burnous et s'arrêtent là où les gens ne mangent pas du couscous », comme disait le grand sociologue et philosophe, Ibn Khaldoun pour situer le Maghreb (Ibn Khaldoun 1332).

UNE MODERNITÉ QUI GAGNERAIT À CHANGER SON REGARD SUR LA TRADITION

Il est très important de se rappeler que, contrairement à la mythologie environnementale déployée par le discours colonialiste français pour justifier ses sinistres projets d'accaparement des richesses naturelles, des sols ainsi que d'aliénation des peuples autochtones, l'Algérie est un territoire, un peuple, une histoire qui se sont inscrits dans une lutte perpétuelle contre l'aridité et les aléas climatiques (Blanc 2013). Cette lutte qui ne date pas d'aujourd'hui, mais plutôt de la nuit des temps, est progressivement devenue une Intelligence locale avec l'Environnement ; un équilibre fondé sur une harmonie plus ou moins pacifique entre plusieurs modèles de « développement » locaux

imbriqués dans une économie interrégionale et même internationale. Les nomades, les sédentaires, les transhumant.es, les caravaniers/ères, les rurales/aux, les citoyen.es, en interagissant de manière tantôt cordiale, tantôt agressive, ont créé une diversité culturelle, dont la diversité des activités économiques ont été le socle d'une unité sociale où la spiritualité, et donc une certaine éthique morale, s'est largement invitée dans le paysage politique.

Cet équilibre traditionnel a été totalement bouleversé par l'intrusion fulgurante d'une certaine vision de la modernité complètement aux antipodes des principes de cet équilibre, à savoir la colonisation française. L'exemple de ces bouleversements sur l'agriculture locale est à ce titre le plus criant pour dénoncer le caractère viscéralement non durable de cette transformation. Tout un tissu social, économique et écologique a été perçu comme profondément rétrograde et écocide par une idéologie qui n'avait pas envie d'en saisir toute la profondeur ainsi que la légitimité. Le système agropastoral traditionnel des Algérien.es, sous les assauts de la propagande coloniale, sera réduit à n'être que la cause incontestable de l'avancée du désert et du déclin présumé de la civilisation. Ainsi, en ces temps obscurs, seule la science dite « moderne » et une exploitation « rationnelle » de la terre, du bétail ainsi que de ses habitant.es, étaient censés pouvoir sauver ce territoire de la désolation dans laquelle des techniques et sociales pratiques « arriérées » les ont condamnés.

Pourtant, avec le recul et l'objectivité scientifiques de chercheurs comme l'Américaine Kate Davis, force est de reconnaître à ce modèle supposé plus civilisé que celui des autochtones les mêmes effets dévastateurs que ceux qui avaient été importés par les Romains en Afrique du Nord. Au lieu de lutter contre la désertification de l'Algérie, cette culture agronomique anti-écologique va avoir plutôt tendance à l'accentuer sur le long terme. Nombre d'études attestent à présent de l'étendue des dégâts écologiques et sociaux de cette prétendue modernisation des pratiques agricoles et pastorales en Algérie.

Cette idéologie, appliquée également à l'aménagement du territoire, a favorisé bien au contraire, non seulement les conditions physiques de cette désertification, mais installera dans la psyché de l'Algérie indépendante les mêmes pratiques qui n'ont pas été plus heureuses. Il suffit de faire le bilan de la réforme agraire algérienne pour se rendre compte à quel point le déni systématique de tout un pan du patrimoine algérien n'a pas produit les effets escomptés par ses protagonistes.

En voulant transformer en profondeur la ruralité algérienne en un prolétariat totalement « hors-sol » et donc déconnecté de ses terroirs, au nom de la lutte contre le féodalisme et du progrès socialiste, a-t-on vraiment fait acte de progrès technique, social et économique ? Dans une certaine mesure, cela est incontestable, mais cette mesure demeure celle du moyen terme. En effet, si l'on

aborde cette question sur un temps beaucoup plus long, force est de constater alors que les impacts environnementaux et même sociaux d'une telle « modernisation » font à présent largement obstacle au développement durable d'une agriculture algérienne. Que dire de l'épisode du Barrage Vert ? Il n'a pas été beaucoup plus glorieux, contrairement à ce que pourraient le prétendre quelques nostalgiques d'une Algérie qui, en matière d'écologie, avait alors choisi de faire primer le mythe politique sur la réalité scientifique.

UNE TRADITION QUI A TOUT À GAGNER À PROFITER DES PROGRÈS SCIENTIFIQUES

Il y également une réalité qu'il ne serait pas inopportun de rappeler pour aller dans un autre sens de cette argumentation. L'agro-écologie, qui a été officiellement reconnue par l'ONU comme un modèle d'agriculture non seulement durable mais aussi productif (Guillaume 2018), a pour père fondateur le très médiatisé Pierre Rabhi. Ce dernier est né à Kenadsa, une oasis de la région de Béchar, en Algérie. Lui-même reconnaît à quel point la culture oasienne ancestrale de sa ville d'origine a eu une influence capitale sur son travail tant agronomique qu'intellectuel. Il a fait d'ailleurs de ce modèle agraire nord-africain le socle d'un paradigme d'organisation sociale auquel il concède une valeur politique très puissante. Cette conception fait de nombreux émules en France. Le concept de « Oasis en tous lieux » illustre assez bien comment le patrimoine traditionnel des oasiens, d'Afrique du Nord ou d'ailleurs, est tout à fait compatible avec les valeurs d'une écologie moderne universelle à la fois économique et politique (Rabhi 2009). Comment penser d'ailleurs le fait que l'Oasis soit autant adulée ailleurs et si peu choyée en Algérie ? Loin de vouloir faire la promotion ou d'adhérer au mouvement des Colibris de Pierre Rabhi, cette réalité ici évoquée doit juste rappeler aux Algériens à quel point leur culture vernaculaire est une source d'inspiration pour une nouvelle forme de modernité en devenir.

Pour qui connaît bien d'ailleurs cette tradition oasienne, forte de ses manières d'amender le sol, de penser le design de l'espace, d'utiliser l'eau et d'organiser le travail et l'habitat, elle est aussi parente de la permaculture, qui est justement la rencontre entre la science moderne et le savoir-faire ancestral (Lavocat 2015). Ce principe premier de la permaculture, qui est, il faut le rappeler, non pas seulement une pratique agronomique mais une véritable culture holistique inspirée de nombreuses initiatives de développement durable à travers le monde et commence à faire de plus en plus école en Algérie. Revisiter les pratiques ancestrales sous le prisme de la science moderne, garder cette science un pied toujours ancré dans une certaine Conscience, ainsi qu'un certain Enchantement. Voilà peut-être l'équation qui anime depuis toujours ces Oasis.

Le patrimoine algérien regorge de savoirs faire et de pratiques sociales qui ne devraient pas être ignorés par les penseurs et acteurs du développement durable algérien.

Cela concerne autant l'habitat, l'artisanat, les arts et métiers ancestraux, que le patrimoine génétique d'espèces végétales et animales domestiques qui ont été développées dans chaque bio-région d'Algérie. Même l'aménagement du territoire, la gestion de l'eau, l'efficacité énergétique, et tant d'autres domaines du développement algérien pourraient s'appuyer sur un tel patrimoine dont certains éléments datent de la Préhistoire et de l'Antiquité et pas seulement de quelques siècles ou générations.

De même, à l'heure du bio-mimétisme et du *big data*, la biodiversité algérienne n'a pas du tout fini de nous offrir tous ses secrets de résilience et d'adaptation aux aléas du climat et même à faire face à d'autres accidents d'origine tellurique ou anthropique. Il faudrait cependant que cette résilience ne s'étiolle pas totalement, sous les assauts écocidaire d'un « dévoirement durable » qui n'a de cesse de se déployer en Algérie. La disparition d'un tel patrimoine génétique, à partir du moment où on a saisi qu'un ADN est une source d'information, pourrait avoir des répercussions dont la portée dépasse de très loin le seul domaine de l'écologie.

Il ne faudrait pas non plus oublier de dépoussiérer ce patrimoine de ses archaïsmes et de ses anachronismes, de la même manière que le modernisme des deux siècles derniers doit être revisité à l'aune des traditions et coutumes ancestrales qui portent en elle les fondements d'une relation plus équitable et sereine entre le Monde des Hommes et la Vie sur la Planète. Le féodalisme, l'esclavage, le patriarcat sont, entre autres, des éléments de l'Oasis ancestrale qui ne doivent pas survivre, même de manière latente, dans l'état d'esprit de cette Voie d'une modernité algérienne qui aspire à allier tradition et modernité. Il s'agit bien ici de prendre le meilleur de chacune, pour la nature et l'être humain et d'en écarter le pire.

INVERSER LA POLARITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ALGÉRIEN

A bien des égards, le sens le plus pertinent de la dynamique du développement durable algérien devrait s'orienter beaucoup plus du Sud vers le Nord, et non pas le contraire. L'Algérie « profonde » ne doit pas être perçue comme une « zone d'ombre », pour reprendre la formule officielle mais comme le vivier d'une modernité en devenir que seuls les préjugés d'un modernisme à présent archaïque et écologiquement anachronique nous empêchent de cerner ou de percevoir avec plus d'acuité. Il faudra cependant pour cela, que le Nord ne continue pas à insuffler dans ces régions un modèle de développement qui n'a pas fait totalement ses preuves, ni en matière de qualité de vie, ni même en termes de qualité de l'environnement. Les campagnes algériennes sont devenues des habitats hybrides qui semblent empreintes du pire de la ruralité comme du moins convivial de l'urbanisme. Rares sont les villages qui ont gardé un certain cachet authentique, rares

sont les villes dont l'identité n'a pas été défigurée par le béton et la présence ou le voisinage de nouvelles villes dortoirs, émergées du néant, sans histoire et donc sans âme.

Il ne faudrait pas refuser à la partie tellienne de l'Algérie sa part de richesses patrimoniales et matrimoniales et donc son fort potentiel en matière de développement durable vernaculaire. Néanmoins, à part quelques régions restées plus fidèles à leurs traditions locales, cette partie du territoire algérien a perdu beaucoup de son intégrité écologique ainsi que de son authenticité culturelle. Noyée par les effets multidimensionnels d'une explosion doublée d'une concentration démographique démesurée, la mémoire des cultures vernaculaires du Tell, particulièrement en ce qui concerne la zone littorale, a été pour beaucoup oubliée et délaissée par les nouvelles générations. Diverses et successives vagues d'exodes ruraux ont largement accentué cette rupture.

Certes, les vestiges de cette durabilité vernaculaire ont été un peu plus préservés dans la partie Sud du territoire algérien. Mais elle subit également les assauts du « dévorement durable » de façon malheureusement beaucoup trop constante. Il faudra s'atteler à en conserver l'esprit vivant dans les subconscients populaire avec beaucoup plus de volontarisme et encore plus de créativité avant qu'elle ne disparaisse à son tour. À force d'y calquer un modèle de « dévorement durable » se sont installées dans l'Algérie du Nord les conditions d'une désertification qui ne se limite malheureusement pas à une lente agonie de la biodiversité et des sols mais à un changement climatique très préoccupant. Il s'agit en parallèle de l'extinction progressive d'une diversité culturelle, de terroirs, d'une intelligence avec la Nature et de l'instauration d'un climat social de moins en moins convivial.

UNE NOUVELLE VOIE POUR DE NOUVELLES CARAVANES

Un peu à l'image du renouveau de la « Route de la Soie » chinoise, l'Algérie doit redoubler d'efforts pour participer à l'émergence d'une nouvelle « Route du Sel » basée sur de nouveaux marchés, de nouveaux échanges, tout en conservant malgré tout certains comme celui de la datte. L'Algérie qui, selon l'étude « Inventaire de la palmeraie algérienne » comptait en 1998 plus de 900 variétés de dattes, ne devrait pas perpétuer la monoculture de la datte *Deglet el-Nour*, instiguée en grande partie par le système colonial français. Notons que l'Afrique subsaharienne qui a d'autres goûts et exigences en matière de dattes, offre déjà à l'Algérie un marché très intéressant pour diversifier sa production. Cet exemple doit nous rappeler que le marché de l'exportation algérien a tout à gagner à se polariser sur le continent africain, et il en doit en aller de même pour l'importation.

Il semblerait que l'économie algérienne n'ait pas exploité un dixième de ce qu'il est possible de produire autour du palmier-dattier et cela dans des secteurs aussi variés que le

textile, la papeterie, le bois de construction ou de chauffage, l'agroalimentaire, le secteur pharmaceutique, les emballages, la construction routière, etc. Ajoutons qu'il existait il n'y a pas si longtemps un véritable marché de troc entre l'Algérie et ses voisins d'Afrique subsaharienne qui permettait d'importants échanges de marchandises sans le moindre transfert de devises. Une fois de plus, cet exemple doit être perçu comme un cas d'école, le révélateur d'un état d'esprit qui doit absolument changer en Algérie.

L'Afrique du Nord est une région dont les nations partagent et partageront bien des enjeux à l'avenir. Le changement climatique représente une grande partie de ces enjeux. La biodiversité, la géographie, la climatologie de tous ces pays, du Maroc en passant par la Mauritanie, la Tunisie, la Libye, le Niger, le Mali, celles de tous ces pays qui partagent des frontières avec l'Algérie, font qu'ils partagent aussi avec ce pays la même « voie de l'Oasis », qui est une voie à la fois spirituelle, sociale, économique et environnementale. Elles partagent également la même Darologie.

Il semble évident que le développement durable des uns et des autres est forcément interdépendant. Ces pays doivent redevenir une communauté régionale et non plus seulement demeurer une société internationale, où chaque pays interagit avec le reste du monde dans une optique très individualiste et surtout sans profiter des forces des uns et des autres, sans tirer aussi des leçons des échecs de chacun. Comment, de plus, développer une économie sobre en émissions de carbone dans un contexte économique et géopolitique où les échanges commerciaux entre tous ces pays voisins resteront toujours aussi réduits ?

5

CONCLUSION

Il faudrait écrire un long ouvrage pour traiter d'un sujet aussi complexe et passionnant à la fois que l'approche algérienne du développement durable. Beaucoup de choses n'ont pas été abordées dans cet article mais l'essentiel aura été évoqué dans le sens où il a été mis en avant le fait indéniable que le développement durable en Algérie n'a pas encore fait école. Et s'il ne l'a pas encore fait, c'est parce qu'il devrait s'opérer en commençant par la base de la société algérienne et non plus seulement par le haut. Cette base n'est pas seulement populaire, elle est tout aussi vernaculaire. Cela signifie que le régime politique global « développement durable » doit s'appropriier les langues et les expressions locales de l'Algérien. ne lambda, en comprendre également la véritable profondeur, lui proposer encore plus des défis à la hauteur de ses forces mais aussi à la dimension de ses faiblesses.

Il conviendra d'inviter non pas seulement ses gouvernants à remplir les cases d'indicateurs de réussite des objectifs globaux du développement durable, mais aussi à définir avec eux/elles ceux de son développement personnel quotidien. Dans une société qui paraît stagner encore à la croisée entre un traditionalisme et un modernisme, tous deux assez mal digérés, un développement durable algérien digne de ce nom pourrait s'avérer être une bouffée d'oxygène pour la société algérienne du 21^{ème} siècle.

C'est peut-être, en premier lieu, dans la quête d'un équilibre retrouvé entre sa part d'universalité naturelle et la nature vernaculaire de ses traditions que la société algérienne pourra enfin rencontrer son authentique voie vers son développement durable. Elle pourrait donc ainsi définir par la même occasion les contours de sa propre modernité, tout en participant activement à un projet de communauté internationale, parce que justement riche d'un tel patrimoine à partager. Il ne faudrait pas qu'elle en perde pour autant en chemin « le sel du pays », mais bien au contraire, qu'elle partage avec le reste du monde ce qui donne à la nature algérienne, au sens propre, comme au figuré, son caractère le plus particulier et donc précieux.

Le développement durable est un modèle pour l'instant plutôt inopérant dans le contexte d'une société algérienne qui ne semble pas encore avoir réellement perçu l'importance capitale de la durabilité dans sa quête de développement. Ce projet reste pour l'instant cantonné, dans ses tentatives de réalisation, à une dynamique au caractère beaucoup trop rhétorique et symbolique. Elle manque de sincérité mais encore plus elle souffre d'une absence de vision.

Toutefois, après avoir pris quelque peu le temps de la critique de ce concept, il faudrait aussi s'interroger sur sa propre authenticité. Le développement durable n'est-il pas en train de devenir un concept glouton, un fourre-tout sémantique qui permet à présent de justifier tous les *greenwashing* ? L'Algérie, au fond, ne s'est-elle pas engouffrée avec un peu trop d'assiduité dans cette faille ? Il y a donc sûrement autant à gagner pour le Nord comme pour le Sud à soumettre le développement durable à d'autres grilles de lectures, à d'autres types de cultures, à d'autres visions du monde que de le cantonner dans une ethnicité pour l'instant largement occidentale, au sens moderne du terme et non pas de son origine passée. Une nation comme l'Algérie, justement géographiquement et culturellement plus occidentale que l'on voudrait bien le croire, à l'instar de tous les pays d'Afrique du Nord, qui plus est à la croisée géographique et culturelle entre la majorité des cultures du Monde, pourrait s'avérer être un formidable laboratoire pour tenter une telle expérience.

Il faudra aussi préciser que ce diagnostic d'un rendez-vous en suspens avec la modernité du 21^{ème} siècle, et non pas seulement avec le développement durable, a été formulé à un moment de l'actualité et donc de l'histoire algérienne qui demeure encore très vague à interpréter. Un vent différent souffle sur le pays, mais qui saura dire si ce vent est celui d'un réel changement positif, ou bien plutôt celui d'un Sirocco, ou bien celui de la tempête ? Les choses paraissent évoluer dans un sens assez difficile à cerner pour l'instant. Ce qui veut dire que tout est encore possible pour l'instant...

Le fait est que, quoiqu'il en soit, le développement durable ne saurait s'inviter en Algérie sans avoir relevé le défi de réconcilier la société algérienne avec une notion aussi moderne que traditionnelle, celle du bien commun et de l'espace public. Plus que jamais, le développement durable algérien doit s'impliquer dans un travail de médiation et de réconciliation à la fois original et inventif entre les Algérien.nes, leurs cultures locales ancestrales ainsi que leur identité nationale et bien entendu l'esprit d'un Siècle qui verra sûrement l'écologie prendre une place de plus en plus importante sur les places politiques nationales et internationales.

L'Algérie, si elle veut vivre avec son Temps et non pas seulement subir son époque, devra s'engager sur la voie de cette nouvelle modernité qui se conjugue autant au passé, au présent qu'au futur. Et « authentique » est le mot clef de cette voie, un mot qui se traduit en Darija par *horet* qui signifie à la fois « vrai » et « libre »...

RÉFÉRENCES

- Abdelguerfi, Aïssa / Laouar, Meriem** (2000) : Les ressources génétiques en Algérie, passé, présent et avenir, ResearchGate, https://www.researchgate.net/publication/308344904_Les_ressources_genetiques_des_bles_en_Algerie_passe_present_et_avenir
- Ait, Amine** (2021) : Gaspillage alimentaire: un rapport de l'ONU épingle l'Algérie, Algérie 360, 09/03/2021, <https://www.algerie360.com/gaspillage-alimentaire-un-rapport-de-lonu-epingle-lalgerie/>
- Allilat, Djamel** (2021) : Vers une crise majeure de l'eau, El Watan, 10/03/2021, <https://www.elwatan.com/edition/actualite/vers-une-crise-majeure-de-leau-10-03-2021>
- APS** (2020) : Le secteur des énergies renouvelables doté d'une école nationale supérieure, 25/06/2020, <https://www.aps.dz/economie/106643-le-secteur-des-energies-renouvelables-dote-d-une-ecole-nationale-superieure>
- APS** (2020) : Aléas naturels: les interventions ont coûté à l'Algérie 545 milliards de DA ces 16 dernières années, 22/11/2020, <https://www.aps.dz/algerie/113174-aleas-naturels-les-interventions-ont-coute-a-l-algerie-545-milliards-de-da-ces-16-dernieres-annees>
- Association des Journalistes-écrivains pour la Nature et l'Écologie** (2018) : Désertification en Algérie, l'impératif de protéger les terres agricoles, 30/06/2018, <https://jne-asso.org/blogjne/2018/06/30/desertification-en-algerie-limperatif-de-protger-les-terres-agricoles/>
- Banque mondiale** (2018) : L'atlas 2018 des objectifs de développement durable, <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/atlas-2018-des-objets-de-developpement-durable-un-tout-nouveau-guide-visuel-pour-mieux-comprendre-les-donnees>
- Belhadj, Mourad** (2020) : Algérie, Tebboune dévoile les grandes lignes de relance économique, Anadolu Agency, 13/07/2020, <https://www.aa.com.tr/fr/%C3%A9conomie/alg%C3%A9rie-tebboune-d%C3%A9voile-les-grandes-lignes-du-plan-de-relance-de-l-%C3%A9conomie-1908928>
- Bellamy Foster, John** (2018) : Karl Marx et l'exploitation de la nature, Le Monde Diplomatique, https://www.monde-diplomatique.fr/2018/06/BELLAMY_FOSTER/58734
- Benslimane, M. / Hamimed, A. / El Zerey, W. / Khaldi, A., / Mederbal, K.** (2008) : Analyse et suivi du phénomène de la désertification en Algérie du nord, Vertigo 8/3, <https://doi.org/10.4000/vertigo.6782>
- Berr Eric** (2007) : Le développement soutenable est-il keynésien ?, https://www.researchgate.net/publication/5085301_Le_developpement_soutenable_est-il_keynesien
- Blanc, Guillaume** (2013) : Diana K. Davis, Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb, Développement durable et territoires, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/9851>
- Bouaricha, Nadjia** (2021) : Zones d'ombre, l'autre nom de la pauvreté, El Watan, 25/01/2021, <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/zones-dombre-lautre-nom-de-la-pauvrete-25-01-2021>
- Brundtland** (1987) : Rapport Brundtland, http://www.ceres.ens.fr/IMG/pdf/rapport_brundtland.pdf
- Calameo** (1974) : La Déclaration de Cocoyoc, <https://fr.calameo.com/read/0030589987532cc004fef>
- Cochard, Aline** (2012) : Ce que Ellul a dit, Le Point, 08/03/2012, https://www.lepoint.fr/livres/ce-qu-ellul-a-dit-08-03-2012-1699345_37.php
- Collingwood, Robin Georges** (2002) : Ce que « La civilisation » veut dire, Cités 2002/4, <https://www.cairn.info/revue-cites-2002-4-page-149.htm>
- Dansereau-Laberge, François Olivier** (2010) : Libéralisme et développement durable : un examen de leur comptabilité philosophique, <http://archipel.uqam.ca/3836/1/M11939.pdf>
- Durkheim, Emile** (2013) : Communauté et société selon Tönnies, Sociologie, 2, 4/2013, <http://journals.openedition.org/sociologie/1820>
- Deléage, Jean-Paul** (1994) : Une histoire de l'Écologie, Collection Point-science, Paris
- Enjalbert, Vincent** (2013) : Rist, Gilbert: Le développement: Histoire d'une croyance occidentale, Open Edition Journals, <https://journals.openedition.org/lectures/11782>
- EU Neighbours South** (2017) : Algérie: plan d'action national sur les modes de consommation et de production durables, 14/07/2017, <https://www.euneighbours.eu/fr/south/stay-informed/news/algerie-plan-daction-national-sur-les-modes-de-consommation-et-de>
- Ghezlaoui, Samir** (2019) : Tajmaat, un modèle ancestral de démocratie, exclusivement masculin, El Watan, 07/02/2019, <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine/tajmaat-un-modele-ancestral-de-democratie-exclusivement-masculin-07-02-2019>
- Gwennaël, Gaffric / Heurtebise, Jean-Yves** (2013) : L'écologie, Confucius et la démocratie Critique de la rhétorique chinoise de civilisation écologique, Écologie & Politique, 2013/02 <https://www.cairn.info/journal-ecologie-et-politique1-2013-2-page-51.htm>
- Hadjam, Zhor** (2020) : Les énergies renouvelables et l'Algérie: le grand bluff, El Watan, 21/01/2020, <https://www.elwatan.com/edition/economie/les-energies-renouvelables-et-lalgerie-le-grand-bluff-21-01-2020>
- Hammadi, Nissa** (2019) : Appel pour l'abrogation de la loi sur les associations, Liberté, <https://www.liberte-algerie.com/actualite/appele-pour-labrogation-de-la-loi-sur-les-associations-309999>
- Ibn Khaldoun** (1332) : Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, traduction de William-Guckin de Slane (2010)
- Institut Montaigne** (2019) : Europe-Afrique: partenaires particuliers, <https://www.institutmontaigne.org/publications/europe-afrique-partenaires-particuliers>
- Jonas, Hans** (1978) : Le Principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique, Paris
- Jonas, Hans** (1990) : Pour une éthique du futur
- Kadri, Youcef** (2016) : Le SDAAM, un outil stratégique pour le métropolisation d'Oran ? Madinati, <https://www.madinati-dz.com/2016/09/le-sdaam-un-outil-strategique-pour-la-metropolisation-doran>
- Khaoua, Nadjim** (2009) : L'eau comme révélateur de la crise en Algérie. Eaux, pauvreté et crises sociales, Marseille
- Kempf, Hervé** (2009) : Obama et la fin du festin, Le Monde, 28/02/2009, https://www.lemonde.fr/idees/article/2009/02/28/obama-et-la-fin-du-festin-par-herve-kempf_1161616_3232.html
- Khelfaoui, Hocine** (2001) : La recherche scientifique en Algérie, initiatives sociales et pesanteur institutionnelle, IREMAM, p. 303-317, <https://books.openedition.org/iremam/419?lang=fr>
- Klein, Alexandre** (2020) : Alain Deneault, L'économie de la nature, Lectures, 02/06/2020, <http://journals.openedition.org/lectures/41352>
- Kymlicka, Will/Donaldson, Sue** (2015) : Étendre la citoyenneté aux animaux, Revue de Sciences humaines, <https://doi.org/10.4000/traces.6270>
- Latouche, Serge** (2003) : L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement, Mondes en développement, 01/2003, <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement.htm>
- Lavocat, Lorène** (2015) : Ça y est, j'ai compris ce qu'est la permaculture, Reporterre, 09/03/2015, <https://reporterre.net/Ca-y-est-J-ai-compris-ce-qu-est-la-permaculture>

- Lavoisier, Antoine** (1789) : Traité élémentaire de chimie
- Le cartographe** (2009) : Le commerce transsaharien, <https://le-cartographe.net/dossiers-carto-91/afrique/52-sahara>
- Le Robert** (2021) : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/environnement>
- Lipietz, Alain** (1993) : Les Verts : bleus, blancs, rouges. ou bruns ? Persée, https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_1993_num_106_1_3114
- Meadows, Donella / Meadows, Dennis / Randers, Jørgen / Behrens, William W.** (1972) : The Limits to Growth. A Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind, New York
- Medjad, Tarek / Setti, M'hamed / Baudelle, Guy** (2015) : Quelle métropolisation pour Alger ? Méditerranée, 17/11/2015, <https://journals.openedition.org/mediterranee/7267>
- Mill, John Stuart** (1863) : Utilitarianism, London
- Ministère algérien de l'aménagement du territoire et de l'environnement** (2001) : Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), <https://www.interieur.gov.dz/images/brochure-SNAT-FR-compressed.pdf>
- Ministère algérien de l'aménagement du territoire et de l'environnement** (2019) : Rapport National sur l'état et l'avenir de l'Environnement (RNE 2019)
- Ministère algérien de l'énergie** (2020) : Bilan énergétique national, <https://www.energy.gov.dz/?article=bilan-energetique-national-du-secteur>
- Ministère algérien du commerce** (2003) : Lois relatives à la protection de l'environnement, <https://www.commerce.gov.dz/reglementation/loi-n-deg-03-10>
- Moussaoui, Hafedh** (2012) : Des produits dérivés du palmier dattier font leur entrée, El Watan, 30/12/2012, <https://www.elwatan.com/archives/actualites/des-produits-derives-du-palmier-dattier-font-leur-entree-30-12-2012>
- Nations Unies** (1948) : La Déclaration universelle des droits de l'homme <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>
- Nations Unies** (1972) : Rapport de la conférence des Nations Unies sur l'environnement, Stockholm, 5-16 juin 1972, <https://undocs.org/pdf?symbol=fr/A/CONF.48/14/Rev.1>
- Nouara Algérie** (2010-2020) : Écologie et environnement en Algérie, <http://afroandalou.over-blog.com>
- November, Andràs / Grinevald, Jacques / Portas, Pierre / Christophe, Dunand** (1992) : Origines, thèmes et enjeux de la CNUED, Open Edition Journals 11/1992, <https://doi.org/10.4000/aspd.1561>
- Obringer, Frédéric** (2007) : La croissance économique chinoise au péril de l'environnement : une difficile prise de conscience, Hérodote 2007/2 (n° 125), p. 95-104, <https://www.cairn.info/revue-herodote-2007-2-page-95.htm>
- Orwell, George** (1949) : Nineteen Eighty-Four
- Oulebsir, Rachid** (2013) : Algérie, l'espace public entre le beylik et le bien vacant, Le Matin d'Algérie, 27/10/2013, <https://www.lematindz.net/news/12705-algerie-lespace-public-entre-le-beylik-et-le-bien-vacant.html>
- Rabhi, Pierre** (2009) : Manifeste des oasis en tous lieux, Passerelle Eco, https://www.passerelleco.info/article.php?id_article=846
- Rebah, M'Hamed** (2020) : Révision de la Constitution algérienne : la dimension écologique renforcée, La Nouvelle République, <https://jne-asso.org/blogjne/2020/05/21/revision-de-la-constitution-algerienne-la-dimension-ecologique-renforcee/>
- Rédaction AE** (2020) : Chitour : Seulement 0.58% du PIB est dédié à la recherche scientifique en Algérie, Algérie Éco, 02/03/2020, <https://www.algerie-eco.com/2020/03/02/chitour-seulement-0-58-du-pib-est-dedie-la-recherche-scientifique-en-algerie/>
- Rédaction AE** (2020) : 70% des entreprises ANSEJ en difficulté: l'Etat appelé à la rescousse, Algérie éco, 23/08/2020, <https://www.algerie-eco.com/2020/08/23/70-des-entreprises-ansej-en-difficulte-letat-appelle-a-la-rescousse/>
- République algérienne démocratique et populaire** (2016) : Constitution de la République Algérienne démocratique et populaire, <https://www.joradp.dz/hfr/consti.htm>
- Rostow, Whitman** (1961) : Les étapes de la croissance économique; un manifeste non communiste, Persée 1965/16-04, pp. 629-630, https://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1965_num_16_4_407673_t1_0629_0000_000
- Sachs, Ignacy** (1978) : Ecodéveloppement : une approche de planification. Persée 1978, pp.16-22, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2551>
- Sadki, Slim** (2020) : Indice de performance environnementale, l'Algérie première en zones humides et 18ème en gestion des déchets, El Watan, 17/09/2020, <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine/indice-de-performance-environnementale-2020-lalgerie-premiere-en-zones-humides-et-18e-en-gestion-des-dechets-17-09-2020>
- Saint-Simon, Henri de** (1825) : Nouveau christianisme, Dialogues entre un conservateur et un novateur, Paris
- Souvant, Guillaume** (2018) : Agriculture : l'ONU se convertit à l'agroécologie, Science et avenir, 03/04/2018, https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/agriculture-l-onu-se-convertit-a-l-agroecologie_122737
- The Guardian** (2020) : La sixième extinction de masse s'accélère à cause de l'homme, avertit la science, Courrier international, 03/06/2020, <https://www.courrierinternational.com/article/environnement-la-sixieme-extinction-de-masse-saccelere-cause-de-lhomme-avertit-la-science>
- UNEP** (2011) : Decoupling natural resource use and environmental impacts from economic growth, A Report of the Working Group on Decoupling to the International Resource Panel
- UNICEF** (2019) : Rapport national volontaire 2019 : objectifs de développement durable, <https://www.unicef.org/algeria/documents/rapport-national-volontaire-2019-objectifs-de-d%C3%A9veloppement-durable-odd>
- Wikipedia** (2021) : Listes des pays par empreintes écologiques, https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par empreinte_écologique

À PROPOS DE AUTEUR

Karim Tedjani est un militant écologiste algérien, consultant, conférencier et animateur d'ateliers pédagogiques, connu en Algérie pour avoir été le créateur et administrateur de *Nouara Algérie*, blog de référence en matière d'écologie et d'environnement en Algérie ainsi que le père fondateur du concept de la « Darologie ».

Relecture : Amel Lafif-Jedidi

IMPRESSION

Friedrich-Ebert-Stiftung | Bureau Algérie
175 blvd Krim Belkacem | Telemly | 16000 Alger
<https://algeria.fes.de>

Commande de publications :
info@fes-algeria.org

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES.